

le peuple breton

LOI ELECTORALE

VICTOIRE DES JACOBINS

LICENCIEMENTS

LE TREGOR DIT NON !



MEDIAS

LA DECENTRALISATION EN PANNE

UN NOUVEAU SCRUTIN MAJORITAIRE

1) Un léger mieux ?

Le nouveau mode de scrutin corrige certaines injustices de l'ancien scrutin : certains députés étaient élus avec 30.000 voix, d'autres avec 150.000. Le découpage inégalitaire des circonscriptions profitait largement aux candidats de la droite avant 1981.

Par ailleurs, le mode de scrutin proposé entame le monopole des notables locaux et la pratique des députés assistants-sociaux, deux choses que l'UDB avait depuis toujours dénoncées.

Il y a donc un petit peu de proportionnelle dans la nouvelle loi électorale proposée par le gouvernement, avec le chèque en blanc du Parti socialiste.

2) Comprendre le système

Un mode de scrutin est toujours difficile à analyser tant qu'on n'en a pas fait l'expérience, ou au moins tant qu'on n'a pas fait des simulations de votes. Le projet gouvernemental de représentation proportionnelle à l'échelon départemental nous amène à ce qui a été pratiqué dans l'Etat français de 1945 à 1956. Laissons deux spécialistes, F. Goguel et A. Grosser, nous en exposer les effets dans un ouvrage paru en 1968 (et réédité depuis chez A. Colin) : « La politique en France ». A la p. 92, on lit : « *Du fait qu'il ne comportait aucune attribution de sièges dans le cadre national aux suffrages non représentés sur le plan départemental, ce mode de scrutin n'instituait, en réalité, qu'une proportionnelle approximative et défavorisait très sensiblement les partis les moins importants. Dans nombre de départements, en effet, 3 listes au maximum avaient des chances d'obtenir des sièges. Des partis moyens furent au contraire doublement les victimes : d'abord parce que le nombre de leurs élus fut toujours proportionnellement inférieur à celui de leurs suffrages ; ensuite parce qu'un nombre appréciable d'électeurs qui leur étaient cependant demeurés fidèles aux élections cantonales de septembre 1945 ne votèrent plus pour eux, en octobre de la même année, de crainte de perdre leurs suffrages en les portant sur des listes qui n'avaient guère de chance d'obtenir un élu. La représentation proportionnelle aboutissait donc à fausser la physionomie politique du pays ; l'écart entre le nombre moyen de suffrages par siège à l'Assemblée entre le parti le plus favorisé et celui qui l'était le moins était presque du même ordre que ce qu'on avait constaté avant la guerre avec un scrutin majoritaire. En tenant compte de ce précédent historique, le jugement sur le nouveau mode de scrutin ne peut être que réservé et il faut être bien léger ou bien peu démocrate pour s'en être réjoui.*

3) 3 observations de fond :

a) Le projet de réforme électorale présenté par le gouvernement n'est pas un véritable scrutin proportionnel, qui est censé refléter fidèlement les différents courants d'opinion. Il est profitable pour les gros partis (RPR, PS ou UDF). Il lamine les moyens (PCF) et ne donne aucune représentation aux courants encore minoritaires, notamment autonomistes. Cette distorsion voulue est obtenue grâce au cadre choisi (le département) et à la répartition des restes à la plus forte moyenne qui, lors du dépouillement, donne un avantage supplémentaire aux listes déjà assurées du plus grand nombre de sièges.

b) Il est encore plus grave qu'on veuille appliquer ce mode de scrutin à l'élection régionale, en la dénaturant par l'usage du cadre départemental et par le couplage avec l'élection législative.

c) En imposant un seuil réel voisin de 15 % des voix (aux législatives) pour avoir un élu (seuil variable suivant les départements bretons en fonction du nombre de députés à élire), ce mode de scrutin révèle aussi la volonté d'amoindrir les autres partis de gauche et le mouvement autonomiste progressiste. Le gouvernement préfère se maintenir par la modification du mode de scrutin plutôt que de regagner la confiance des électeurs de gauche de 1981.

4) Orientations

Nous continuons à réclamer, en particulier pour les élections régionales, un calcul des pourcentages et une répartition des élus au niveau des 5 départements bretons considérés comme circonscription unique. Le système « du plus fort reste », pratiqué dans toutes les élections syndicales, est plus équitable que le système de « la plus forte moyenne ». Mais on sait que les choix du pouvoir sont tactiques et relèvent d'une stratégie centriste. Le PS se voit déjà devenu « le parti de la gauche tout entière » (*Rappel du Morbihan*, 28-3-85). Avec l'aide des Bretons, l'UDB s'emploiera à rendre présent et crédible le courant autonomiste de gauche, quelles que soient les chausse-trappes, que nous avions d'ailleurs prévues (1). Il faut que tous ceux qui aspirent à l'expression démocratique fassent entendre leur voix pour que la proportionnelle votée ne soit pas la caricature qu'on nous propose actuellement.

J.J.M.

(1) Voir P.B. avril, p. 7.

**Souscription permanente
pour le progrès
du « Peuple Breton »**

En espérant vous rencontrer

Le mois dernier correspondait à un mois sans PB en 1984 : nous n'avons donc pas relancé les abonnés en fin d'abonnement. D'où le nombre plus restreint de souscriptions. Merci à ceux qui nous aident : la presse libre, du « Canard Enchaîné » à « La Croix » en passant par « L'Humanité », et même « Le Nouvel Observateur », annoncent des déficits d'exploitation. Certains ont des ressources extérieures ou des aides de l'Etat pour s'en sortir. Nous, nous n'avons que les dons de nos abonnés. C'est à eux que l'on doit 21 ans et demi de « Peuple Breton ». En abonnant des amis, ils nous donnent aussi un sérieux coup de main (voir la formule d'abonnement promotionnel à 80 F ci-contre). Pour consolider notre situation, il nous faut aussi réussir la 10^e fête du Peuple Breton ; attention, après Morlaix et Brest, c'est à Saint-Brieuc qu'elle a lieu ! En espérant vous y rencontrer, au stand de PB-PV !

Soubigou J.P., Pontivy	100 F
Tudal F., Douarnenez	20 F
Morvan P., Clamart (92)	20 F
Priou M., Le Loroux-Bottreau	20 F
Le Réour F., Rennes	120 F
Boas D., Lorient	20 F
Gillet J.F., Sotteville-Lès-Rouen (76) ..	80 F
Cornec R., Saint-Nazaire	20 F
Le Troquer M., Le Peray-en-Yvelines (78) ..	70 F
Rémond Y., Carhaix	20 F
Calvez M., Vannes	50 F
Le Rest P., Trégunc	50 F
Marchand J.C., Fondettes (37)	50 F
Le Goadic Y., Auray	20 F
Le Fol B., Lokmaria Grand-Champ	20 F
Fievet Y., Gonesse (95)	50 F
Férec G., Versailles (78)	20 F
Le Reun F., Saint-Renan	20 F
Jégouzo M., Nantes	70 F
Person H., Briec-de-l'Odé	40 F
Guihard L., Nantes	20 F
Diquelou N., Penmarc'h	70 F
Orhand L., Inzinzac-Lokrist	20 F
Mahé G., Vannes	20 F
Bouler G., Gwened	20 F
Morvan M., Rennes	120 F
Guézenoc J.F., Paris (75)	20 F
Le Quellec A.M., Quimper	150 F
Cedelle A., Rennes	50 F
Dréan Y., Brec'h	20 F
Rannou P., Ernée (53)	20 F
N.D., Penmarc'h	110 F
O.A., Saint-Pol-de-Léon	20 F
Barbaud J., Lyon	50 F
Anonyme, Paris	250 F
B.C., Roazhon	100 F
M.F., Arnouville (95)	100 F
C.L., Roscoff	160 F
A.M. Le G., Quimper	150 F
Total 5 ^e liste	2.220 F
Total général	10.505 F

EN GUISE DE SOMMAIRE

En pages 26 et 28, prenez connaissance du riche programme de la fête du « Peuple Breton », à Saint-Brieuc, début juin. Après notre analyse du projet gouvernemental pour les élections (p. 2 et 7), on lira les attendus du jugement en faveur de Patrick Pellen, à Nantes. Le point est fait (p. 8) sur la situation de l'électronique dans le Trégor. Les temps sont encore plus durs dans le bâtiment (p. 12). « Peuples du Monde » nous mène du Groenland en Guadeloupe, en passant par l'Afrique du Sud (p. 16). Que s'est-il passé dans les médias d'Etat ? La réponse — encore partielle — à l'échec de cette décentralisation est apportée (p. 20).

**le peuple
breton**

Je m'abonne

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
 - un réabonnement ☐
 - ordinaire : 100 F (1)
 - de soutien à partir de 120 F (1)
 - étranger : 115 F (1)
 - étranger par avion : 140 F (1)
 - à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Rappel

Politique	p. 2
Economie	p. 9
Société	p. 10
Problème breton	p. 12
Pobl Vreizh	p. 14
International	p. 16
P.B. Services	p. 25

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

CONCOURS D'ABONNEMENTS

(Voir p. 22)

Kenober
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17 avenue de la Libération
QUIMPER
Tél. 90.63.33

Les dettes du P.B. : N'oubliez pas la souscription exceptionnelle

En dehors de l'aide que vous nous apportez régulièrement lors de vos réabonnements, nous avons sollicité, depuis 3 mois, votre aide exceptionnelle pour nous aider à rembourser les dettes du P.B. accumulées jusqu'en mai 1984. Nous venons juste de boucher le « trou » de la fête du P.B. 1983. Il nous reste à régler l'ancien imprimeur, qui a reçu un certain nombre d'acomptes mais que nous nous devons de défrayer totalement, sans prendre sur les recettes normales du P.B. nouvelle formule. Suivant vos moyens et vos convictions, envoyez vos chèques au Peuple Breton, souscription spéciale. Vous recevrez par retour des billets donnant droit à un tirage, à la fête du Peuple Breton, à Saint-Brieuc, les 8 et 9 juin. Trugarez deoc'h.

LE PROCES CHAUTY:

Le tribunal condamne Chauty...et l'apartheid

Défendu par M^e Choucq, Patrick Pellen, conseiller municipal UDB de Nantes, a gagné son procès contre M. Chauty qui a été condamné. La défense purement juridique de ce dernier n'a pas convaincu le tribunal. Patrick Pellen a obtenu le franc symbolique pour injure, 1.500 F pour frais et trois insertions (à 6.000 F chacune) du jugement dans « Ouest France », « Presse-Océan » et « Le Monde ».

Rappel

On se souvient (PB de novembre) qu'à Patrick Pellen qui demandait la parole à propos de son projet de motion contre l'apartheid, M. Chauty avait répondu : « Ah oui, sur l'apartheid. Je peux vous dire que les séparatistes bretons de votre espèce, c'est les champions de l'apartheid. Alors là, du coup, vous n'avez plus la parole ». P. Pellen et l'UDB assignaient M. Chauty en justice pour propos outrageants envers un simple citoyen membre d'une organisation politique, en ce sens qu'il leur impute l'adhésion à une idéologie de discrimination raciale dont il en ferait « les champions ».

Arguties juridiques

L'argumentation du maire de Nantes consistait — sans nier les faits — à affirmer l'incompétence du tribunal d'instance. Ayant agi dans l'exercice de ses fonctions de maire, il ne serait justiciable que du tribunal administratif, voire du tribunal correctionnel. Les termes employés dans le cadre de ses fonctions de police des débats (sic) ne cacheraient aucune intention de nuire.

Dans sa discussion, le tribunal confirme que la fonction de police des

débats, qui était pratiquée par M. Chauty, devait se faire sans propos outranciers. Les propos de M. Chauty révèlent, selon le tribunal, « l'homme avec ses faiblesses, ses passions, ses imprudences » et confirment que ces propos agressifs « sont inspirés par une animosité personnelle, une intention malveillante, un désir de blesser, qui lui ont fait perdre la maîtrise de lui-même ». Le tribunal d'instance est donc bien compétent, puisqu'il y a eu faute détachable du service. Comme le maire de Nantes n'a fait allusion à aucun fait précis, il n'y a pas diffamation mais injure à l'égard de P. Pellen, assimilé à un défenseur d'une idéologie raciste, qui au surplus, tombe sous le coup de la loi française par les pratiques qu'elle suggère ».

L'UDB pas injuriée

Quant à l'UDB, elle n'est pas concernée : elle n'est pas nommée et le mépris affiché par M. Chauty ne s'appliquait qu'aux séparatistes bretons, non à l'UDB, « qui n'est pas une organisation de séparatistes bretons, et aucun élément ne permet de considérer que M. Chauty ait commis une erreur sur les positions politiques de l'UDB ». Le jugement ne la concerne donc pas.



Caricature d'un journal nantais (Inter-Service) illustrant un article intitulé « Les déçus du chautysme », sous la plume de Stéphane Hoffmann.

Il reste que le vœu de l'UDB contre l'apartheid n'a pas été voté par le conseil municipal de Nantes mais que le refus de la droite nantaise de le voter est maintenant largement connu, de même que l'hostilité du maire face à l'action dévouée et résolue du conseiller municipal nantais de l'UDB.

D'AUTRES LE DISENT



Une enquête menée par les Ecoles Supérieures de Commerce pour l'hebdomadaire « Le Point » et TF1 sur les régions, à un an de l'élection des assemblées régionales, révèle que 86 % des Bretons ont un net sentiment d'identité régionale. Seulement deux régions sont plus fortement perçues : l'Alsace avec 92 % et la Corse avec 90 %. Viennent ensuite dans l'ordre, le Nord-Pas-de-Calais (71 %), le Limousin (64 %), la Franche-Comté (51 %). Les autres régions n'ont pas d'identité réelle pour plus de la moitié de leurs

Identité et avenir

habitants. Dans les pays de Loire, il n'y a que 12 % des personnes interrogées à considérer que la région a une identité.

Voilà qui est très significatif. Les régions qui ont une histoire ont aussi une personnalité très marquée et les habitants vivent intensément l'identité qui s'est forgée avec le temps. C'est pourquoi nous disons qu'il convient de respecter ce sentiment dans toutes ses dimensions notamment géographiques. Et donc d'élire en Bretagne une assemblée représentative de toute la région avec ses cinq départements. On se demande bien d'ailleurs qui pourrait avoir intérêt à faire violence à ce fort sentiment d'identité des Bretons confirmé avec éclat par cette enquête. Au moment où les régions vont être consacrées collectivités territoriales de plein exercice, l'écartèlement de la Bretagne décrété par Pétain doit prendre fin. Lourde serait la responsabilité de ceux qui prendraient la décision de heurter un sentiment res-

Par Jean LE LAGADEC

pectable dès lors qu'il s'affirme comme expression de la diversité française.

La prise en compte du sentiment d'identité se justifie d'autant plus que la régionalisation est considérée comme un facteur de développement « essentiel » ou « assez important ». Il n'est que 7 % des personnes interrogées pour estimer que ce n'est « pas important du tout ».

Ils sont 77 % à juger que la Bretagne a « de solides atouts » et d'abord « son capital humain ». A juste titre, ils constatent que le développement régional est trop souvent freiné par l'absence de personnel qualifié (...)

Voilà ce que nous avons eu le plaisir de lire dans « Le Pays breton », en éditorial (1) et signé Jean Le Lagadec. Dommage que le journaliste de « L'Humanité » n'ait pas encore convaincu les fédérations bretonnes du PCF. Quant à nous, nous reprenons totalement à notre compte les arguments développés.

(1) Avril 1985.

Pontius Pilatus Fabius... et l'eau de boudin

Fabius avait dit à la télé que les Basques remis à la police franquiste - repeinte en rose Gonzalès - étaient d'abominables individus qui avaient du sang sur les mains. En voilà deux d'acquittés sur trois. Alors quoi ? On confond le sang et l'eau de boudin ?

Ou bien les flics espagnols ont réussi à endormir les gouvernants français au plus haut niveau par des preuves bidon. Le PS - parti de la suffisance - en prendrait un vieux coup dans la cafetière...

Ou bien les penseurs du PS ont décidé de marcher « la mano dans la mano » avec les socialistes espagnols, sans chercher la vérité. Chapeau, les bestiaux ! Après avoir libéré des assassins confirmés du GAL venus au nord des Pyrénées pour faire leur sale boulot...

Alors arrêtons le cinéma de la générosité, le cinéma de la grandeur, le cinéma des droits de l'homme, non Basque, et le cinéma du « vote des immigrés » qu'on évoque pour mieux l'enterrer : irait-on donner le droit de vote à des gens qu'on livrerait à la police de leur pays, le lendemain ?

Jean ROUDAUT

le peuple breton

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-43.01.37.

Composition et impression :
Imprim - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

**POBL
VREIZH**

chiche?

Proportionnelle « socialiste » et élection régionale

La démission de M. Rocard du gouvernement Fabius, sous prétexte de désaccord en matière de proportionnelle, est un coup - porté de l'intérieur - pour le moins aussi rude que la position de non-désistement adoptée par l'UDB en Bretagne lors des dernières cantonales. Quand on sait la vigueur de la réaction du PS vis-à-vis des élus de l'UDB, à Saint-Nazaire ou Paimpol par exemple, on « frémit » à l'idée des sanctions qui ne manqueront pas de frapper le courant rocardien ! On ne peut en effet à la fois refuser l'autonomie de jugement à des formations indépendantes et accepter des dissensions aussi graves en son propre sein.

Pas d'accord !

B.H. Lévy, le philosophe-écrivain engagé, dénonce les compromissions vichystes de beaucoup : c'est bien. Il a lutté pour la solidarité avec le Bangla-Desh, en proie à l'agression pakistanaise, pour la libération du Viet Nam, de l'Afghanistan. Il a manifesté contre Pinochet et pour les droits de l'homme : c'est très respectable. Comment peut-il co-signer, dans « Le Monde », un appel au congrès américain pour que celui-ci reconduise l'aide aux contras nicaraguayens ? Surtout quand cet appel émane de « l'Internationale de la Résistance », qui a déjà reçu à sa tribune des représentants des régimes chilien et sud-africain. Il faut aussi défendre les droits de l'homme dans les pays de l'Ouest !

Les thèmes de l'UDB pour le PS (bis)

Inquiétudes à la dernière réunion du B.R.E.I.S. (Bureau régional d'études et d'informations socialistes), le « machin » breton du PS, avant les élections régionales. Inquiétude sur la convergence UDB, gauche critique, mouvement culturels et écologistes qui s'esquisse. Dollo propose : « il faut colorier notre politique en récupérant les thèmes de l'UDB ». J.P. Thomin propose pour sa part « d'utiliser les thèmes de l'UDB pour les régionales (Diwan, etc.). Les commissions se mettent en place pour proposer un bon programme breton. Comme en 1981 ?

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

Le Front National en Bretagne



Promotion
puis utilisation du
phénomène Le Pen
contre Chirac
(organes du P.S.).

Le tapage sûrement excessif (en tout cas dans la forme qu'il a revêtu grâce aux médias) fait autour du Front National à l'occasion des récentes élections cantonales ne saurait nous empêcher de tirer quelques conclusions au plan breton de la présence et de l'audience des candidats de ce parti au premier tour de ce scrutin.

En Bretagne comme ailleurs, le FN avait fait un effort tout particulier : présence assurée dans 113 des 131 cantons renouvelables des cinq départements bretons (27 sur 27 dans le Finistère !).

Certains pouvaient dès lors penser qu'il s'agissait de la part du Front National d'une sorte de coup de bluff. Comment ce parti pouvait-il espérer réaliser en Bretagne de bons scores, l'immigration et l'insécurité y étant des phénomènes bien moins aigus qu'en région parisienne ou Marseille, pour ne citer que deux exemples.

Un tel jugement bien sûr a été, malheureusement, démenti par les chiffres. Le FN réalise de bons résultats dans deux types de cantons en Bretagne :

- Les cantons urbains des grandes villes et de leur périphérie : Nantes 3, 12,78 % ; Lorient-nord, 12,15 % ; Rennes-centre, 11,70 % ; Brest 7, 9,27 % ; Daoulas, 8,91 % ; Brest 8, 8,67 % ; Nantes 11, 8,61 % ; Saint-Herblain, 8,38 % ; Rennes-centre, 8,20 %.

- Les petites villes côtières que l'on peut qualifier pour une part de résidentielles : La Baule, 11,04 % ; Cancale, 10,10 % ; Pornic, 9,76 % ; Etables/Mer, 8,55 % ; Crozon, 6,92 %.

Une entorse à ce schéma non caricatural : les deux cantons renouvelables de Vannes. Il semble que l'origine morbihannaise (La Trinité/Mer) de J.M. Le Pen soit, comme lors de la législative partielle d'Auray, en mars 1984, pour quelque chose dans les bons scores du FN dans ces deux cantons.

Force est donc de constater que les Bretons aussi apportent leurs voix au Front National. Quelles peuvent en être les raisons profondes ?

Dans les grandes villes, l'insécurité est évidemment plus forte que dans les cantons

ruraux où le FN d'ailleurs dépasse rarement 6 % des suffrages, mais ceci reste sans commune mesure avec ce que l'on peut rencontrer ailleurs.

D'autre part, il semble difficile de croire que les Bretons sont très touchés (de manière directe) par le phénomène de l'immigration.

Ce à quoi ils peuvent être sensibles en revanche c'est aux discours fallacieux sur la responsabilité de l'immigration dans la crise économique qui frappe l'Europe et dont eux, Bretons, souffrent autant que les autres et sur certains points plus que d'autres.

En fait l'électorat du Front National est loin d'être unifié :

- Une part vote pour ce parti parce que touchée directement par les phénomènes dont profitent les leaders du FN pour asseoir leur discours (insécurité, immigration...).

Cette part n'est pas la plus importante en Bretagne.

- Une seconde part sensible au discours sur les responsabilités dans la crise économique.

- Enfin une troisième part composée d'électeurs ayant voté pour la gauche en 1981, déçus par celle-ci, mais ne voulant pas pour autant voter pour la droite (1).

Le Front National en renvoyant dos à dos la gauche et la droite françaises, a recueilli les voix de cette dernière portion de l'électorat.

Ceci est dommage bien sûr au plan hexagonal. C'est encore plus dommage au plan breton : en Bretagne un autre parti pouvait prétendre - dans un nombre de cantons plus modeste il est vrai - jouer le rôle de réceptacle des voix de cette troisième portion. Ce parti c'est l'UDB !

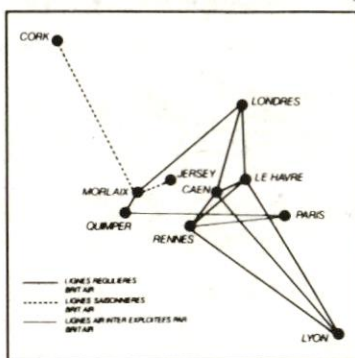
Que l'électeur breton n'ait pas compris qu'il était préférable de voter pour l'UDB que pour la gauche française, on le savait déjà.

Mais qu'il préfère accorder sa confiance au FN plutôt qu'à l'UDB n'est sans doute pas le moindre des enseignements de ces élections cantonales.

Yann FIEVET

Mode de scrutin :

Dans un récent article du « Monde » (10 avril), intitulé « Universitaires ou bureaucraties », l'auteur montre comment une équipe de chercheurs, chargée de travailler sur le problème de la décentralisation, aboutit au terme de deux enquêtes à la conclusion qu'on ne peut « décentraliser sérieusement à partir du département », mais « qu'une vraie décentralisation est possible dans le cadre de la région ». Ces conclusions sont écartées par la droite naguère au pouvoir, et M. Méhaignerie qui se fait aujourd'hui le champion de la région, devrait s'en souvenir. Le paradoxe, comme l'écrit l'auteur de l'article, est que, parvenue au pouvoir, la gauche va à son tour tenter de décentraliser au profit du département. Le choix d'un **scrutin départemental** pour les Conseils régionaux n'est que l'aboutissement de cette logique et la dernière victoire des Jacobins. Et ce n'est pas le projet d'incompatibilité entre mandat de conseiller général et mandat de conseiller régional qui changerait quelque chose. La véritable régionalisation - promise en son temps, faut-il le



**Nous donnons
des ailes
à la région.**

BRIT AIR - BP 156 - 29204 Morlaix - FRANCE
Telephone 010.33 (98) 62.10.22 - Telex 940929



Une nouvelle victoire des Jacobins

par Herri Gourmelen

rappeler — suppose une autre incompatibilité : celle entre les mandats de député et de conseiller régional.

L'UDB a dénoncé depuis longtemps (conférence de presse du 4 juin 1983) ce qui se produit aujourd'hui. Nous disions à l'époque : « Cette barre (celle des 5 %) aura pour mérite aux yeux du pouvoir d'essayer de diminuer l'audience, dans les « régions à problèmes », des partis nationalitaires, des écologistes et de l'extrême-gauche, de façon à ce qu'ils soient sous-représentés ou pas représentés du tout ». En fait, si la barre des 5 % a pu jouer contre l'UPC lors de la

seconde élection à l'assemblée corse, elle a aussi fait perdre la majorité en sièges à la Guadeloupe et à la Réunion.

Le scrutin retenu écrase tout autant que le scrutin majoritaire, les **formations minoritaires du courant démocratique**, dont l'appui serait nécessaire pour battre la droite. Mais, partant battu d'avance, le pouvoir a concocté un mode d'élection qui préserve au maximum **les intérêts du Parti socialiste** sans pour autant empêcher le RPR et l'UDF de « rafler la mise ». Ne faudra-t-il pas dans plus des 3/4 des départements (jusqu'à 7 députés) obtenir plus de 14 % des voix pour avoir un élu !

Ce « coup de Jarnac » ne fait que renforcer à nos yeux la nécessité, réaffirmée sans relâche depuis des mois, de travailler à la convergence des **courants progressistes et novateurs** : militants syndicalistes, écologistes, associatifs, culturels, politiques... convaincus en particulier que dans l'Etat moderne la **démocratie** ne peut exister sans la prise en compte des initiatives populaires et le respect de la différence et des communautés. En Bretagne, plus qu'ailleurs, cette convergence est possible et souhaitable.



LESNEVEN

UNE VILLE

DYNAMIQUE

HENAULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

Fémina boutique

4 rue Notre-Dame
centre ville

LESNEVEN

et sa Boutique des Jeunes

Une mode printemps-été colorée — Un style pour chacune

PROMOTION SUR LES SALONS CUIR

Exemple : SALON RUSTIQUE : hêtre massif, mousse polyuréthane. GARANTIE 5 ANS, revêtu de cuir rectifié comprenant :

1 canapé 3 places convertible 168 x 96 x 96

2 fauteuils assortis,

les 3 pièces : **6 990 F**

l'ami PEM



MEUBLES LOSSEC

rte de Lannilis, LE FOLGOET
142, bd de Coataudon, GUIPAVAS

ELECTRONIQUE :

Le Trégor en plans

Mobilisation

Depuis septembre 1984 et l'annonce de licenciements massifs dans l'électronique du Trégor. Après quelques manifestations de division, le puissant mouvement populaire du 12 octobre (près de 10.000 manifestants à Lannion, 17.500 habitants) avait amené les pouvoirs publics et les entreprises étatisées à différer les licenciements et à annoncer un plan social et un plan industriel par entreprise et un plan industriel pour le Trégor. Il y a effectivement eu des plans : plan LTT (suppression d'emplois à Lannion, mais transfert à Lannion de personnel de la région parisienne) ; plan Alcatel-Thomson (très peu d'emplois nouveaux garantis, 7, voir P.B. d'avril). Le 12 avril, une rencontre avait lieu à Paris avec la CGE (le groupe étatisé qui peut licencier 600 salariés dans le Trégor), les représentants des ministères concernés d'une part, syndicats et élus de l'autre.

Déception

Le résultat de l'entrevue décevait tout le monde dans le Trégor : « Les licenciements auront bien lieu », a-t-on dit aux Bretons. Pâle acquis, une cellule préfectorale chargée d'organiser des plans de formation, reconversion, d'éventuelles préretraites dans le secteur public pour les remplacer par des licenciés de la CGE. Une manifestation organisée à la hâte, juste avant l'entrevue, n'avait rassemblé que 1.000 personnes à Guingamp et 600 à Lannion, juste après le week-end pascal. Cette pression insuffisante et les divisions politiques locales ont atténué la pression que représentait la mobilisation trégorroise, toutes tendances confondues, du 12 octobre, qui avait permis de faire passer de 1.200 à 600 le nombre de licenciés. Le « rapport Schwartz », du nom d'un chargé d'étude pour la diversification des activités de l'électronique du Trégor, signale des pistes pour le développement (comme la fabrication de composants de haute technologie, en insistant sur la compétence et le savoir-faire de haut niveau de la région et tout en soulignant l'absence de pouvoirs réels des unités installées en Bretagne).

Cela veut donc dire que les travailleurs bretons ont des capacités reconnues, mais que les décisions et les pouvoirs étant ailleurs, ils sont les victimes d'une politique qu'ils n'ont pas élaborée. Là aussi, l'autonomie, c'est possible et c'est souhaitable, pourvu qu'on nous donne aussi les moyens financiers.

Le point

Les salariés de Thomson et de CIT-Alcatel se sentent lâchés par les pouvoirs



Photo « Le Trégor » Lannion

Nous participons aux manifestations mais nous soutenons la politique du gouvernement : telle a été l'attitude des élus PS (dont le député Jagoret, sur notre photo, invité à visiter l'usine Thomson-CSF à Lannion par les syndicalistes CGT avant l'arrivée des lettres de licenciement). Cette attitude ambiguë, comme celle de la droite locale – « les manifestations ne servent à rien » – n'ont pas empêché la mobilisation de persister : 11.000 manifestants à Guingamp et Lannion, le 25 avril dernier. La conscience de la lutte à mener ensemble est forte dans la population mais l'on peut se demander si le rôle des élus n'est pas de servir d'écran ou d'édredon entre la population et le pouvoir parisien.

publics : la fermeture de la câblerie LTT de Lannion est confirmée (50 mutations, 100 reconversions sur place), et 180 licenciements dans l'autre secteur d'activité des LTT.

Chez Thomson-CSF, aucun progrès par rapport aux menaces initiales : 189 licenciements annoncés sur les 275 emplois actuels. Sur la brèche depuis octobre, le personnel n'a cessé de mener des actions dures ou symboliques. A la CIT, ce sont 610 suppressions d'emplois qui sont annoncées, dont 300 licenciements secs. 380 emplois seraient créés en trois ans, au niveau « techniciens et ingénieurs surtout ». « Positif mais insuffisant », dit-on au PS. La CGC dénonce « le désengagement de l'Etat », la CGT, exaspérée précise : « Si cela continue, nous ne répondons plus de rien ». La CFDT

dénonce l'absence de mesures industrielles et la CFTC dénonce « la journée de dupes » de Paris. D'ici quelques mois, ce sont plus de 1.000 emplois qui sont directement menacés, d'où la réaction intersyndicale unitaire du 25 avril. Les polémiques et les attermoissements au niveau des élus, PS et RPR en particulier, sont un point faible dans l'effort de remobilisation d'une population pourtant consciente de l'enjeu collectif.

D'autant que tout peut encore s'aggraver avec la fusion CGE-Thomson (téléphone) annoncée pour juin prochain. Gageons que les directions parisiennes et l'Etat risquent encore de trouver des sureffectifs supplémentaires, nuisant à la « compétitivité » du groupe, en particulier au niveau de la production, c'est-à-dire en Bretagne.

7 questions à un syndicaliste de la CIT-Guingamp

Il est intéressant de présenter la vision et l'analyse d'un responsable CGT de la CIT-Guingamp (ex-AOIP, ex-Soguintel), directement menacée par les licenciements en cours. Tout le monde à la CGT ne partage pas ce point de vue. Précisons que comme à Thomson-Lannion, la CGT est le syndicat largement prépondérant dans l'usine de Guingamp. L'analyse du « Plan Trégor » de Alcatel-Thomson dans le PB d'avril était celle de la CFDT.

P.B. : Quelle est la situation actuelle de la CIT-Alcatel Guingamp ?

R. : Pour mesurer la gravité de la situation, il suffit de comparer 2 chiffres. En 1975, l'AOIP comptait 1.400 salariés. En 85, on ne compte plus que 980 salariés. A l'heure actuelle, après les 90 départs dits « volontaires » on annonce le départ de 150 personnes (300 dans tout le Trégor).

Et si rien n'est fait, le processus de liquidation continuera et ira s'accroissant. La tactique de la direction est maintenant bien rodée. Ils licencient en douceur, par petits paquets avec la complicité des pouvoirs publics qui « s'engagent » et des hommes politiques locaux qui « interviennent ». Cela endort l'opinion et permet à l'opération de se poursuivre. Au train où ça va, si les responsables de la CGE et les pouvoirs publics ne rencontrent aucune résistance, on sera à 700 salariés en fin juin, à 600 au début 86. Et à ce compte, il est facile de prévoir la disparition de l'établissement.

P.B. : Tu parles de « l'engagement » des pouvoirs publics avec un brin d'ironie dans la voix, de quel engagement s'agit-il ?

R. : Ce n'est pas d'un engagement mais d'une série d'engagements qu'il faudrait parler. Après la réunion tripartite du 24 octobre dernier au ministère des PTT faisant suite à la grande manifestation du 10 octobre à Lannion, les pouvoirs publics s'étaient engagés à ce qu'il n'y ait aucun licenciement avant la mise en place d'un plan industriel d'entreprise discuté avec les salariés.

Promesse renouvelée le 28 décembre et le 25 janvier, sans compter un telex d'Edith Cresson, début mars.

P.B. : Il ne s'agissait donc que d'engagements bidon ?

R. : Cela est clair maintenant. C'était une ruse pour favoriser la démobilisation des travailleurs. Après la réussite incontestable de l'opération à Lannion « ville morte » rassemblant près de 10.000 personnes, les pouvoirs publics – avec la complicité de certaines sections de la CFDT d'ailleurs, qui sur ce point, relayent bien le PS – ont cherché à nous neutraliser. D'ailleurs on peut remarquer que, depuis lors, sur Lannion, les travailleurs de la LTT ne se battent plus beaucoup.

Cela, nous l'avons pleinement compris le 12 avril dernier, lors de la fameuse « table ronde » au ministère de l'Industrie. Ce jour-là, les masques sont tombés. Les

conseillers techniques de Mme Cresson ont tenu le même discours que la direction de la CGE : ils ont parlé compétitivité, rentabilité, sureffectifs dans la téléphonie et ont accepté les 150 licenciements à la CIT Guingamp. Bref, ils cautionnaient la politique industrielle décrétée par la CGE. On voit donc par là ce que valent ces engagements.

P.B. : Mais ne s'agit-il pas d'une orientation industrielle inéluctable ?

R. : Absolument pas. C'est lié aux choix stratégiques de la CGE qui ont fait délibérément la politique des créneaux, voulant concentrer l'activité de la compagnie sur la téléphonie. Ils disent en gros, en ce domaine le marché français est arrivé à saturation, l'exportation ne compense pas la baisse du marché français et il y a des gains de productivité. D'où sureffectifs et nécessité de licencier. Leur stratégie va donc consister à miser sur l'exportation, à opérer une exportation massive de capitaux à l'étranger et notamment aux USA, privant ainsi notre industrie des moyens nécessaires à son développement. En 1983, 310 millions de francs ont été investis à l'étranger (73 millions aux USA) contre 228 millions en France. En même temps, on assiste à un renforcement de l'exploitation des salariés qui subissent à la CIT une baisse du pouvoir d'achat de 6 à 8 % selon les catégories.

Ce sont fondamentalement ces choix stratégiques (concentration sur la téléphonie, exportation massive des capitaux) qui portent atteinte à l'emploi en France et singulièrement en Bretagne.

P.B. : Il y avait donc une autre alternative ?

R. : Evidemment : les objectifs des nationalisations, de la filière électronique qui devait créer 80.000 emplois ont été abandonnés. Mais tous les experts reconnaissent que l'industrie de la communication est un secteur en plein essor et créateur d'emplois. Seulement il fallait s'attaquer à tous les domaines de la communication au lieu de rechercher la rentabilité financière immédiate. Ce qui signifie développer le champ de l'informatique, composants, productique, connectique, vide et ingénierie du vide, etc. C'est un gaspillage énorme de potentiel technique et humain dans un secteur que tout le monde qualifie de pointe et d'avenir !

P.B. : Quelle tactique préconisez-vous maintenant face à une telle situation ?

R. : La riposte unitaire la plus large. Il devient de plus en plus clair que la défense de l'emploi ne saurait reposer sur les discours anesthésiants du pouvoir politique mais sur la détermination des Bretons comme à l'époque du Joint Français.

P.B. : On a parfois l'impression que la CGT a mené, ces derniers temps, une lutte assez isolée ; qu'en penses-tu ?

R. : Nous avons été toujours convaincus de l'urgence d'une action de masse. En sont la preuve la campagne d'explication que nous avons menée, la brochure sur la CIT-Alcatel et les diverses mobilisations, à Lannion, le 12 octobre ; le 11 décembre près de 5.000 personnes à Guingamp et la plus récente, du 10 avril 85 où, en 4 jours, nous avons rassemblé 1.500 personnes pendant les vacances de Pâques. Et nous espérons aussi que celle du 25 avril réussira.

Mais ceci n'exclut pas les actions d'éclat comme celle où nous avons envahi la mairie de Guingamp.

Interview de Marcel Le Moing par Fanch Kerrain

AN DIV STAL PENNAN ER VRO AR BED KELTIEK



2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)



Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZHIU ARZ KELTIEK

AGRO-ALIMENTAIRE

Loudéac gagne le jambon-épaule mais perd le jambon sec - 70 emplois menacés

Spécialisation des usines, concentration entraînant une diminution du personnel, tels sont les moyens choisis par la direction du groupe Olida pour assainir sa situation.

Après la fermeture de l'usine de Levallois qui a entraîné la suppression de 570 emplois sur 730, l'usine de Lyon (180 personnes) va à son tour arrêter son activité.

Sur les 3.600 tonnes de jambon cuit produits par cette usine, 2.300 tonnes seront désormais fabriquées à l'usine de Loudéac qui deviendra la spécialiste française du jambon-épaule du groupe Olida. Par contre, la fabrication du jambon sec, produit par Loudéac doit être transférée à Libourne.

Pour alléger son réseau de vente (1.100 emplois actuellement), la direction Olida envisage la fermeture de 14 dépôts sur les 21 du groupe. Cette fermeture entraînerait la disparition de 220 emplois étalée sur deux ans. Le dépôt de Lou-

déac (26 personnes) figure dans la liste des supprimés et serait transféré à Nantes.

Du côté syndical, la CFDT et la CGT parlent de la menace qui pèse sur 77 emplois (40 en fabrication, 26 pour le dépôt et 11 pour la vente).

Le syndicat FO note : « Malgré les transferts de production et les investissements prévus à Loudéac, le problème d'emploi se posera pour environ 60 personnes... »

« A l'avenir, l'établissement de Loudéac aura, après restructuration, un potentiel de production important ; à cet effet, FO souhaite qu'entre autres mesures, il y ait un transfert de compétence et de pouvoir de décision à l'égard des organismes financiers, locaux et des représentants du personnel pour que le dialogue social s'instaure et permette que des accords puissent être établis au niveau de l'organisation du travail... ».

REDON :

Trop peu de transformation des produits agricoles

• REDON : trop peu d'agro-alimentaire

Les pays de Vilaine ne représentent que 2 % de l'industrie agro-alimentaire bretonne alors que la population est de 4 % de la population bretonne. Il s'agit pourtant d'une région encore largement agricole, où il y a nécessairement des possibilités de transformation sur place des produits bruts. Il n'y a que 1.388 salariés dans l'industrie agro-alimentaire, soit près de 7 fois moins que d'agriculteurs (9.172). Cela représente seulement 3,8 % de la population active totale des pays de Vilaine. Les marchés rennais et nantais sont pourtant proches. Il est évident que la région de Redon a là des possibilités de développement industriel.

RENNES :

L'information bretonne par minitel

Les associations culturelles bretonnes du pays de Rennes ont mis au point un journal télématique bilingue breton-français. « Kelaouenn » comprend des informations sur les 5 départements bretons, une liste d'activités et de loisirs culturels, les dernières parutions et diverses rubriques.

Il faut composer le 16/3-615-91-77. A la sonnerie aiguë, on appuie sur le bouton « envoi ». On raccroche le téléphone et l'on tape le mot TOM. Nouvel « envoi » et choix de rubrique. L'information peut être transmise au CRIB, 30 place des Lices (Rennes), tél. 99-30.06.87.

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 Douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

Vos bijoux celtiques
or et argent

Collection importante

HORLOGERIE BIJOUTERIE

MINGANT

Pierres fines - Réparations

95 rue de Siam - 29200 BREST
Tél. 46.06.02

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT

DENIS PHILIPPE



FER - MER - ROUTE
Camions capitonnés Matériels spécialisés

25, rue Evariste-Galois
29200 BREST - Tél. (98) 03.11.52

AUBERGE

LE CROAJOU-MEIN

La Croix de Pierre
29218 PLOUGONVEN
tél. (98) 72.52.55

PROMOTION SAUVAGE

13 rue Branda - 29200 BREST - Tél. 98-80.45.62

Dans divers quartiers de la ville
APPARTEMENTS T1, T2, T3, T4, T5 et T6

Prêts PAP ou conventionnés

Renseignements gratuits sur simple demande



Ephémérides

27 mars. - CIT-Alcatel Guingamp dépose une demande de 150 licenciements à la direction départementale du travail. Des salariés occupent la mairie.

28 mars. - Affaire Prigent : le tribunal de grande instance de Guingamp reporte la vente de la maison du second capitaine. Le sursis à vente, demandé par l'avocat après versement à M. Prigent de 300.000 F par la compagnie Total au titre d'indemnité de licenciement, n'a pas été accordé.

7 avril. - Les Caravanes Star, société de la région briochine en liquidation de biens, cherchent un repreneur. La société Trigano vient de faire une offre de reprise de la marque et des stocks (à 50 % de leur valeur). Il n'y aurait aucune reprise d'activité en Bretagne. Une PMI serait créée dans les Côtes-du-Nord pour fabriquer des camping-cars, avec seulement 20 salariés à terme. La CGT dit non à cette formule qui entraînerait la disparition définitive d'une marque bretonne de renom, installée à Trémuson et Quintin.

6-7 avril. - La grande marée et le vent ont fait déborder les rivières bretonnes de leur lit dans les villes de fond d'estuaire : Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Landerneau, Quimper.

8 avril. - Bilan de pêche de mars à Concarneau. La baisse des apports a été compensée par une hausse des prix : 3.048 tonnes pour 30 millions de francs au lieu de 3.607 tonnes pour 28 millions de francs en mars 1984.

12 avril. - Réunion à Paris entre syndicats, ministère et CGE sur l'emploi dans l'électronique dans le Trégor. La direction a maintenu les licenciements annoncés.

17 avril. - 10^e anniversaire de la libération de Phnom Penh (Cambodge). Avant que la liberté ne s'engloutisse dans les massacres d'une dictature sans visage.

19 avril. - La croissance américaine moins forte que prévu. 2 conséquences : repli du dollar, inquiétude accrue pour les économies du Tiers Monde.

19 avril. - Michel Mohrt, le Morlaisien, entre à l'académie française. Un bon roman (L'équipé maritime) et un petit passage dans le mouvement breton. Aujourd'hui au « Figaro », à Paris... La Bretagne a désormais un ministre... et un académicien...

25 avril. - Grande manifestation intersyndicale à Guingamp et à Lannion pour s'opposer aux licenciements dans le Trégor.

Musclez-vous en Anglais.



HAUTEFEUILLES A

L'Anglo-Continental est l'association indépendante la plus importante sur le plan mondial de l'enseignement de l'Anglais.

Depuis plus de 30 ans, elle est installée à Bournemouth sur la côte sud de l'Angleterre. On y enseigne là le meilleur anglais dans un climat agréable, au bord de superbes plages, avec toutes les possibilités pour pratiquer dans le même temps tous ses sports favoris. Mais à l'Anglo-Continental, si vous continuez à vous muscler, vous musclerez surtout... votre anglais.

Elève débutant ou confirmé, adolescents ou adultes, en individuel ou en groupe, toute l'année ou en période de vacances, vous faites à l'Anglo-Continental, en stages de 8, 15 jours, ou plus, "d'étonnants bonds" en anglais. La clé de ce succès : l'anglais intensif dans une ambiance décontractée "à l'anglaise".

Les professeurs britanniques, combinant astucieusement méthodes traditionnelles et techniques modernes (notamment audiovisuelles).

Les cours, "sur mesure", satisfont tous les niveaux, tous les programmes d'études (34 formules de cours, de l'anglais courant à celui des affaires).

Les activités culturelles et sportives ainsi que l'hébergement (à l'hôtel ou dans une famille avec encadrement pour les jeunes) participent au climat 100 % "British" des stages Anglo-Continental.

Vous partez demain ? Alors partez de St-Malo sur un bateau Brittany Ferries (avec votre voiture si vous le voulez). Vous aurez droit à une "formule-forfait" (traversées + hébergement + stage Anglo-Continental) très avantageuse pour apprendre l'anglais... chez les Anglais.

Anglo Continental
Brittany Ferries

* Pour scolaires et universitaires, dès l'âge de 15 ans, en groupe ou en individuel. Et pour adultes (stage pouvant être agréé par la Formation Professionnelle Continue, sous réserve d'acceptation du dossier). Ecole reconnue par le Ministère de l'Education Britannique.

Pour recevoir très rapidement une documentation gratuite sur l'Anglo-Continental et la "formule-forfait" Anglo-Continental Brittany Ferries, retournez ce bon à Anglo-Continental/

M. Mlle. Mlle
Prénoms
Adresse
Ville
Code postal

LE BATIMENT EN CRISE :

La dure situation des salariés de Centribéton (22)

Centribéton, usine située à Languieux, près de Saint-Brieuc, et qui travaille pour le bâtiment et les travaux publics, secteur touché par la crise, n'a pas fini d'attirer l'attention par les problèmes sociaux aigus qui s'y posent. En voici des exemples, rapportés par notre camarade Michel Le Chartier, délégué syndical CFDT.

Le 12 janvier 1984 : Le CE est informé que les salariés passent à 30 h par semaine, à compter du lundi suivant. Cette situation dure 5 mois 1/2. En juin, 23 personnes travaillant à l'usine sont mises au « chômage partiel total » (1) : 42 % du salaire payé par les ASSEDIC, et 1.200 F mensuels pendant 1 an. Ensuite, l'indemnité décroît : 3 mois à 35 % du salaire et 1.350 F, 3 mois à 30 % du salaire et 1.400 F mensuels, enfin 1.200 F par mois pendant un an (c'est-à-dire la misère). Ceci en raison de la situation financière de l'entreprise et aussi dans le souci non avoué d'aboutir à une diminution d'effectif.

Les autres salariés de l'atelier sont restés à 30 h par semaine jusqu'en octobre, puis remonteront à 37 h 30.

Une délégation des syndicats de l'entreprise (CFDT, CGT, FO, CFTC) se présente à l'inspection du travail et lui propose de permuer le personnel employé et celui qui est au chômage technique et, en mettant tout le monde à 30 h par semaine, de réembaucher le personnel au chômage technique. L'inspecteur du travail répond qu'il n'a pas ce pouvoir.

25 octobre 1984 : 4.000 salariés du privé et du secteur public font grève et participent à une manifestation pour l'emploi à Saint-Brieuc. Le personnel de Centribéton avait décidé de débrayer 4 heures (8 h-12 h) et de participer à cette action, pour dénoncer les bas salaires, les licenciements déguisés et le projet patronal de flexibilité de l'emploi, qui remet en cause un siècle de luttes syndicales pour les conditions de travail et d'emploi. La direction de Centribéton répond par une note au personnel, dont on remarquera le ton méprisant et le bas niveau des arguments.

Décembre 1984 : La direction, devant l'absence de reprise, annonce une dizaine de licenciements probables, et ne s'engage pas sur le versement du 13^e mois dû au personnel au chômage technique au prorata de sa rémunération.

Février 1985 : Les bureaux sont toujours restés à 39 h par semaine, ce qui est curieux, si la charge de travail de l'entreprise est faible. Les syndicats demandent que salariés des bureaux et de l'usine soient alignés, du point de vue horaire, et réclament une réunion ASSEDIC-direction-inspecteur du travail pour voir s'il est possible de permuer le personnel au travail et celui au chômage technique, afin que ces derniers puissent préserver leur droit à l'emploi et aux



indemnités. Réponse négative immédiate à cette question. Réponse à la première question 1 mois et demi plus tard. Aucune réponse sur le problème du 13^e mois, 5 mois après !

Quant aux personnes qui depuis des mois sont au chômage « partiel total » couvert par l'ASSEDIC, donc non licenciés et non demandeurs d'emploi, ils ne peuvent trouver un emploi sans perdre les droits acquis chez leur ancien employeur (2 mois de préavis, indemnité de licenciement, 13^e mois). L'employeur prétend aussi calculer les indemnités de licenciement des salariés payés par l'ASSEDIC sur la base de leur salaire « ASSEDIC » et non de leur salaire réel. Etonnant aussi, le fait que le poids de la crise n'est supporté que par les ouvriers, mais pas par les cadres et les salariés

des bureaux, parmi lesquels se trouvent les plus gros salaires. Enfin, cela fait plus de 7 mois qu'une partie des salariés se trouve au régime du « chômage partiel total ». 6 ont déjà abandonné pour un autre emploi, souvent précaire. Il en reste 17, avec une rémunération minime, qui va encore décroître.

Pour nous, ouvriers, la politique dans l'entreprise comme la politique de la soi-disant « gauche » gouvernementale est une insulte aux travailleurs, dont le pouvoir d'achat est le 1^{er} sacrifié : - 7 % en 4 ans.

M.L.C.

(1) Chômage économique temporaire.

(2) L'auteur de ce morceau d'anthologie faisait partie du comité de soutien au candidat PS aux législatives de 1981.

Copie de la circulaire de la direction du 25.10.84

Note au personnel

De façon à ce que tout un chacun soit informé, nous tenons à vous préciser ce que nous venons de dire, ce jour, à vos représentants et à vous faire connaître les implications de la grève de jeudi.

Tout d'abord, cette grève est celle des fonctionnaires, comme il a été indiqué largement par la presse, la radio, la télévision ce jour et les syndicats eux-mêmes.

De l'avis général, elle ne touchera que 1 % maximum des salariés du privé. Les agents de l'Etat et assimilés par le biais des nationalisations étant seuls concernés.

Au sein des administrations, seule la CGT semble débrayer à l'EDF au CEA et dans la plupart des secteurs, sauf l'Education nationale, les secteurs de la santé et de la sécurité sociale où les syndicats sont solidaires.

Cette grève n'est donc pas la vôtre, mais elle va réussir à pénaliser l'entreprise, ce qu'à l'évidence cherchent les syndicats irresponsables. Il est en effet significatif de mobiliser les salariés contre leur strict intérêt et pour le soi-disant profit... fumeux... de l'image de syndicats politisés.

En dépit de toutes les explications que nous vous fournissons par l'intermédiaire de vos élus, vous semblez indifférents à la situation. Nous sommes donc pour le moins étonné et pour tout dire écœurés du peu de cas que vous faites de votre avenir au sein de l'entreprise.

Quant à vos représentants, ils n'ont même pas pu nous dire le pourquoi motivé de la grève présente et les retombées qu'ils escomptent ! Par contre, ils en ont fait une formulation débile que je tiens à la disposition de chacun de vous.

INVITATION AU VOYAGE : Bollène, exemple gênant...

Bollène, vous ne connaissez pas ? Ce n'est pas grave, ce n'est qu'une petite ville comme bien d'autres, une bourgade sur les bords du Rhône, dans le département du Vaucluse. Pas le Vaucluse des melons de Cavaillon, des fraises de Carpentras ou du vin de Châteauneuf-du-Pape, ici, tout au nord du département, l'agriculture est moins riche, et côté tourisme, Bollène n'est ni Avignon, ni Orange. Pour ce qui est de l'industrie, ce n'est pas très différent de chez nous... Bref, si vous ne connaissez pas Bollène, n'en faites pas une maladie et dormez quand même tranquille.

Pourtant, si vous faites partie de ceux qui ont été convaincus par Marcellin, le patronat, la C.G.T., le P.C. et bon nombre de socialistes qui vous disent que pour résoudre le problème de l'emploi en Bretagne il faut commencer par construire deux centrales nucléaires (une dans l'Ouest, l'autre en Loire-Atlantique) je vous invite à consacrer une partie de vos vacances à la visite de Bollène.

A Bollène, on vous parlera de cette courte période de prospérité qu'a connue la ville : les grands travaux d'aménagement du Rhône, la construction du barrage de Donzère-Mondragon avaient amené des milliers d'ouvriers dans la région, le commerce et l'artisanat marchaient bien, le plein emploi était assuré...

Mais on vous dira aussi que le feu de paille n'a pas duré longtemps : les travaux terminés, les ouvriers sont partis, et Bollène s'est retrouvée comme avant, sans industrie, sans emplois pour ses jeunes malgré la centrale de Donzère-Mondragon dont l'électricité s'en va au loin alimenter des usines qui se sont construites ailleurs.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette période ? Les commerces qui s'étaient multipliés avec la prospérité sont maintenant trop nombreux et les affaires vont mal, les jeunes doivent comme avant s'en aller ailleurs chercher du travail, et la municipalité doit faire face à la charge d'équipements trop grands.

Bollène une ville sans intérêt ? Que non ! Un exemple bien gênant pour ceux qui font du choix nucléaire un choix de politique hexagonale et nous font le chantage à l'emploi, un exemple gênant aussi pour ceux qui veulent seulement gagner beaucoup d'argent pendant les quelques années de construction des centrales. Un exemple très intéressant pour ceux qui pensent que l'expérience des uns peut profiter aux autres et pour ceux qui, sans autre arrière-pensée que l'avenir de la Bretagne, font de l'industrialisation de notre pays un objectif prioritaire.

G. LE HEN

Après la manifestation du Codène

La réaction en chaîne

Chaque jour dans le monde, des décisions sont prises en secret pour fabriquer de nouvelles armes nucléaires. En France, le gouvernement va bientôt, dans le secret, en dehors de tout débat public, prendre une décision très grave : *la fabrication en série de la bombe à neutrons.*

Mais quand aurons-nous voix au chapitre !

En France, les quatre grands partis orchestrent un consensus factice, alors qu'aucun débat sérieux n'a lieu. L'arsenal nucléaire n'a jamais été le résultat d'un choix démocratique de la nation. Les armes sont déployées sur les territoires sans consultation. La seule contribution exigée des citoyens, c'est le versement régulier de leurs impôts.

La fuite en avant.

Sous prétexte de modernisation, la fuite en avant dans le nucléaire se poursuit. Jusqu'à ce jour, on nous a fait croire que la force de frappe devait dissuader tout agresseur potentiel... *sans jamais être employée !* Or, les nouvelles armes nucléaires dites de « champ de bataille », comme la bombe à neutrons, *sont faites pour servir* : on parle de guerre nucléaire « limitée » et gagnable !

Arrêter l'escalade : c'est possible !

Cette course aux armements nous est présentée comme fatale.

Déjà, des millions d'Européens refusent que le champ de bataille désigné d'une nouvelle guerre, cette fois nucléaire, soit l'Europe... de l'ouest et de l'est, pour une fois réunies ! Aux Pays-Bas et en Belgique, les mouvements de paix indépendants s'élèvent pour rejeter définitivement l'implantation des euromissiles américains sur leurs sols. A l'Est, les mouvements indépendants tchèques, est-allemands... et polonais ont fait sentir leur hostilité à l'implantation des euromissiles soviétiques chez eux.

keltia-musique

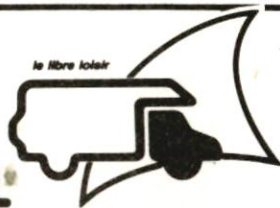


1, place au Beurre
29000 QUIMPER
Tél. : (98) 95.45.82

**DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES**

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

**CENTRAL
CARAVANING NAUTIC**



**CARAVANES STERCKEMAN
CASITA, GEORGES et JACQUES**

CAMPING-CARS PILOTE
BATEAUX GIS'SEA-EIDER
MOTEURS JOHNSON
REMORQUES FRANC - AREA
VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
REPARATIONS - HIVERNAGE

Angle route de Gouesnou, bd de l'Europe, BREST, tél. 98-02.53.00

f.a.d
sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches
sérigraphies d'art - 5 R. d. douves
tél. (98) 83.03.55 lesneven

POBL VREIZH



Tomm ha yen

Daou gamalad, Yann ha Ronan, en em gav assambles war blassenn ar bourk.

Ronan. — Ale, Yann, mad an traou ?

Yann. — Deus ar c'hentan, Ronan, ha te ?

Ronan. — O, pas re vad, n'on ket en em bleud hiziw. Tapet 'm eus tomm ha yen dec'h da nos e-barzh ma gwele, moarvad dre ma oan aet da gousket gant ma loerou.

KEMENT HA FARSAL

gant ABENNBOUZELL hag IFIG

Yann. — Sapre farser ! ha da vab Herve, petra eo deuet da vezan ?

Ronan. — O ! aet eo da Vagadaskar d'ober skol.

Yann. — Ahan, mont mad a ra ?

Ronan. — Feiz da doue, poan en deus en em domman du-hont.

Yann. — Poan en em domman e Madagaskar ? ur vro domm eo honnezh koulskoude, n'eo ket 'ta.

Ronan. — Geo, med te oar, ne blij ket kalz ar vro dehan. Krog eo klenved ar ger ennan.

Yann. — Sell 'ta, ur paotr ken disoursi, biskoazh kemend-all. Ha da vreur Teo, derc'hel a ra e grog ?

Ronan. — Ne ra ket da ! Arru eo pell gantan. Arru eo poazh gant ar boesson, ya poazh.

Yann. — Poazh oh evan traou yen neuse ?

Ronan. — Ya, just poazh oh evan traou yen evel a lares.

Yann. — Ma n'eo ket trist memestra, ur gwas evelse hag a ouie labourad ken mad.

Ronan. — Ya, sur. Med ne gave ket amzer alies d'hen ober !

Keleier ar bed

PEROU

War-lerc'h Votadegoù ar 14 a viz meurzh er eo an trec'h gant an Apra (Allvarica popular revolutionnaria americana) — anezhan ur strollad sokial demokratel — Alan Garcia, 35 vloaz, a vo lakaet, sur awalc'h, e penn ar vro. Ne vanko ket a labour dezhan peogwir e van Bro-Berou unan eus re baouran ar bed. Fellout a ra d'ar Prezidant nevez skanvaat bec'h genvroidi en ur enebou ouzh tud holl c'halloudus ar F.M.I. Hag ouzh penn eman paotred ar « Sendino Luminoso » da laret eo « an Hent Sklerijennus » oc'h ober reuz e rannvro Ayacucho.

KANAKI

Gant an aotrou Hernu, ministr Bro-C'hall al lu pe an Arme er oe bet diskleriet e vefe krouet (1) ur bon-brezel war an enezenn galedoniat. Komzet en deus ivez eus kas du-hont ar splujerez nukleel « Rubis ». Emzalc'h ar c'hallaoued en deus lakaet e fulor gouarnamantoù Bro-Australia hag ar Zeland-Nevez, rak, evel ma ouzer — ar broioù — man o deus diogelet meur a wech e rankfe kornog ar Mor-Habrezk bezan nann-Nukleel.

AFGHANISTAN

Kriz e talc'h da vezan eno an emgann etre ar Rusianed hag an nerzhioù vuzulmat. Rediet eo bet ar Rusianed da gas d'ar vro-man soudarded en tu-hont d'ar gont. Ar pezh n'en deus ket miret outo da goll un toullad tankoù war-dro Kandahar, eil ker an Afghanistan.

(1) diarar.

BREIZH

Div vag pesketa, o ton eus Ondorroa (Bro-Euskadi) : ar Goïta hag an « Nuevo Maria Esther » a zo bet tapet gant ar Warded-Mor ha kaset d'an Oriant. Tamallet a zo bet da berc'henn ar « Goïta » bezan pesketaet hep aotre (ha ne oa ket ar wech kentan) e Su Aodoù Vreizh. 6 miz toull-bac'h en deus paket digant lez-varn an Oriant.

ALBANIA

Endver Hodja, Rener kozh Bro-Albania, a zo d'an anaon d'an 15 a viz ebrel. Ramiz Alia eo an hini a vo e penn ar vro adalek breman. Derc'hel a raio « Bro ar Sparfeld », evel ma larer, da vezan sturiet hervez reolennoù strizh ar « Varksouriezhen-Leninouriezhen ».

IWERZHON

Gouarnamant Dulenn a zegemero, evit ar wech kentan abaoe m'eo bet krouet, ur c'hannad eus Bro-Israel. Eman an div vro o vont da eskemm kannaded a-benn un toullad mizioù.

An elektroneg e Bro-Dreger

Goude an « Daol-Grenn » bet dalc'het e Pariz d'an 12 a viz Evrel Diwezhan, ez eo bet dibikouzet daoulagad sindikajou labouradegoù elektronek Bro-Lanueon ha Gwengamp. Promesaou a-leizh a oa bet graet gant ar gouarnamant abaoe 6 miz'zo. Laret e oa bet gantan ne vije bountet den ebet er maez e-keit ma ne vije ket bet lakaet war droad ur Steunv pe ur Plan ijinerezhel. Hag hor Sokialourien karantezus da embann ar c'helou-mat e pevar c'horn ar vro. Pep hini anezho a zo aet gant e ganaouenn, dreist-holl araok ar mouezhiadegoù. Kenkoulz Jagoret ha Briand pe Josselin ha Tremel, holl int arroutet war ar vicher. Gouzout a reont an tu da lakaat an dud da esperin, pa ne vez esperans ebet ken. Ha ret eo larout ez int bet skoazellet-mat gant ar CFDT.

Breman e oar an holl e rank ouzhpenn 300 a dud bezan skarzhet diouzh o labour, e kerz ar miz-man. Gwell-dennal an oabl e Bro-Dreger. Hag anatoc'h-anatan e teu da vezan ne ra foute-kaer

sokialourien Vreizh eus Da-zont ar vro. Maered, kuzulierien-kanton, dileuridi, ar pezh a gont evito ez eo difenn ar Stad hag he folitikerezh a vodernezh hag a adframman. « Ret eo bezan realour » evel ma lavar Briand. Feizidi ar « Republik unan ha dizisrannus » ez int. Breizh n'eo evito nemet ur « framm-melestrin », evel ur « Charente-Poitou pe un « Ile-de-France » bennak. Perak e klaskfent eta savetein ur Vro ha n'eus ket anezhi, ur Bobl n'eus anezhi ? (Nemet e faltazi hunvreerien an Emsav e vefe). Perak difenn gwirioù ekonomikel ur gevredigezh ha n'eo nemet un tasmant ? An Aotrou Jagoret en deus laret leizh e c'henou nevez'zo ne dalveze ket ur gweneg toull al lugan brudet « Labourat ha Bevan e Breizh ». « Ul lugan aet er-maez ar c'hiz », emezan. N'eo ket hep rezon n'eo ket en em direnket an Aotrou Briand da vont d'ar Palez Bourbon evit komz en anv an dic'hopridi hag ez eo aet an Aotrou Josselin e pelerinaj da Vro-Japan. Reizhpoeil kement-se neketa ?

F. KERRAIN

Aux armes citoyens!

« Term, term, ac'h a da gozh », dalaras ar gaos. An dud a vez diaes da gontantin. Bez 'a zo darn bepred ha n'o deus digarez ebet da dermal: ar varc'hadourien kanonou eo ar re-se. Er bloaz tremen he deus gwerzhed ar Frans ewid tri ugent miliard a armou d'ar broiou estren. N'eus nemed an Amerik hag ar Russi a gement o dije gwerzhed muioch. Daoust petra eo deut da vezan promesseou kaer Fanch Mitterrand araog botadeg 1981? Daoust hag en n'en dije ket chenchet tu d'e borpant?

La France livrerait pour 50 milliards d'armes à l'Irak



Me, gwir eo, an heni a vez war ar c'hae o hopal a vez aresetoc'h dezan kontan klinkou ewid d'an heni a vez krog er varenn-stur. An tu dehou en deus komprenet se hag a ra memestra d'e dro. Pebez chenchamant en dud pa vez ar vazh etre o daouarn, neus forzh eus petore tu e vezont. Med pa vez goull ar yalc'h, 'servij ket, red vez adkargan anehi hag ewid-se toud ar gevier a zo mad. Med ar c'haosiu braw a vese kontet dec'h a vez an-

IRAK - IRAN : 5000 MORTS PAR JOUR
Pa vefont lac'het toud
I vo fec'h deusante!



koueet evel pa vijent skubet gant ur barr-awel (Evel-se eo koueet er sac'h lesenn ar Penseg war ar yezhou bihan). Ma, petra faot deoc'h, bezan diouzh ar c'his n'eo ket en em dic'hisan. Hag an arc'hant zo diaes da c'honid en deiz a hirie.

Abaoe 1945, eman ar peoc'h o ren war ar bed, sanset. Ha koulskoude, tremen 21.000.000 a dud a zo bet lac'het en breseliou bihan ewid an daou-ugent vloaz diwezan. Hirie memes ec'h a d'an anaon beb mis entre 33.000 ha 41.000 a dud. Ewid lac'han kement a dud ez eus ezomm oustilioù a varo. Tonton, evel ar pichon o kanan, a lar : « Aman 'zo, hag a vo ». Digor eo stal-kanonou ar Frans sul-gouel-pemdez.

Daoust hag en ne vefe ket ur vro er bed a-bezh hag a vefe fur awalc'h da serrerin ar stal a sort-se?

Abretoc'h ewid na sonjer e vo goulenet diganeomp moarvad manifestin a-eneb ar « Force de frappe » evel ma oa ar c'his un toullad bloawzhioù zo pa oa an tu dehou o ren ar vro.

Jakes Teod



KELEIER AL LENNERIEN

Made in Breizh

- Gant interes em eus lennet ar pennad skrid « dastum an nerzhioù araokou Breizhat ». Mat eo sonjal en em gevredin gant en ekologist (lennit' ta oberennou Schumacher « small is beautiful », ha mat e vije ivez en em gevredin gant ar re a zifenn an « trede bed ». An holl dud se a zoug enno spi un delenaat nevez a-eneb d'ar sistemoù a vremen a vez o tispar tiou hag o tistruj ar bed (...)

- Gant interes ivez em eus lennet pennad skrid Serge Richard. Pouezus kenan e vefe krouin ur skinwel prevez Breizhat. N'eus ket pell'zo, ez on aet da dremen un nebeut devezhioù e Bro Gembre ha kaozet gant mignoned diwar-benn levezou ar « Chadenn Pevar », war Bro-Gembre. Laouen braz eman an dud ganti. Ha roet he deus ul lusk nevez d'ar Chembraeg. D'am sonj, bez'eus tud hag a c'hellfe « sponsorin » ur chadenn nevez e Breizh. Sonjal ar ran en ur gevredigezh ekonomikel bet krouet pellig'zo, « Made in Breizh ». Mat e vefe da S. Richard skrivan dezho. Sonjet m'eus ivez e vefe tu marteze krouin ur chadenn prevez etrekeltiek gand harp ar « chadenn pevar ». Ha perag nann?

A greiz galon ganeoc'h.

Jakez, E. Mouton, St-Malo

Bandennou Tresset

Resevet hon eus tri levr bandennou tresset embannet newez'zo gant Keit Vimp Bev, Ar Gaerell, Mudig ha Tenzor an Eneenn.

Gant Comès, oberour Skeud ar Vran, eo bet skrivet Ar Gaerell ha Mudig. Daou levr leun a gevren o taolennin buhez diaes an estranjourien (Jipsianed pe tud-ker) e-touesk plouezis Bro-Arden. Istoriou tud klanv o spered, pur pe hudur, sorserien vad o stourm ouzh reou fall, karantez ha kassoni. Ur gwir lip-e-baw ken ewid an aergelc'h ken ewid an tressan.

Tenzor an Enezenn zo bet skrivet ha moulet war-eeun en brezhoneg. Tremen a ra an istor en Breizh, kostez Ar Gerveur ha war aotzhou ar Mor Dehou. Avanturiou pewar c'hrennard o klask tenzor kollet Kroas Santel Kemperle, war douar ha war vor. Ne vo ket areset rag red e vo dezerd'hel penn, beteg ar fin, ouzh daou hailhon divergant. Plijoud a ray al levr-man d'ar vugale, sur-mad, ha moarvad iwez d'o zud. Domaj eo avat n'eo ket bet moulet gant liw, med sur a-walc'h ec'h eo dre ziouer a arc'hant, rag kalz kerroc'h e vije bet eveljust.

Daw eo dimp rein meulodi da baotred Keit Vimp Bev ewid o labour kaloneg.

N'eo ket areset moulan brezhoneg hirie an deiz, red eo kaoud feiz hag intrudu. Un ali bihan marteze : perag ne ziskouezont ket amprouennou o levrioù, a-raog o moulan, da dud ouiziegi (evel F. Kervella, da skouer)? Tu a vefe evel-se da skarzhan an toullad faziou ha n'eus ket ezomm dioute e mod ebet. E gis-se e vefe di-si o labour e peb doare.

Ra gendalc'hfont da rein plijadur dimp en brezhoneg ha da ziskouez dimp n'omp ket marw c'hoazh!

« Crash-Course » Kembraeg e skol-veur Breiz-Uhel Roazhon II 1985

Ar « c'hrash-course » kembraeg, aozet gant servij stummadur Skol-Veur Breizh-Uhel - Roazhon II, a vo dalc'het ar bloaz-man adalek al lun 24 a vis mezheven betek ar sadorn 19 a viz mezheven (kreisteiz).

Labouret e vo 8 eurvezh bemdez e-barzh ur sal skol met ivez e-barzh ul labourva evit ar yezhou.

Daou strollad a live dishenvel a vez kinniget : ul live « deraoudi » hag ul live « nannderaoudi » evit ar re o deus studiet

kembraeg dija pe evit ar re a gomz ar yezh-se dija.

Pleustret e vo dreist-holl war ar yezh komzet e-pad ar c'hentelioù. Bez'e vo ivez kentelioù war ar sevenadur (sonerezh, kan, dans, lennegezh...).

Evid gouzout hiroc'h pe evit lakaat hoc'h anv :

Service de formation continue, Université de Haute-Bretagne-Rennes II, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, 99-59.09.40 (ou 54.99.55, poste 1912).

GUADELOUPE : **Saint-François** **au secours de Coëtquidan ?**

Le ministère de la Défense qui « recherche depuis plusieurs années des terrains susceptibles de recevoir un champ de tir pour toutes les armes de l'infanterie », projette d'implanter cette infrastructure à Saint-François, dans la belle région de l'Anse-à-l'Eau. Il entend en effet s'installer sur une superficie de près de 220 ha, dont 148 ha appartenant au Groupe La Financière des Caraïbes (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), 52 ha appartenant à la SOSUGAT, liée à la Financière des Caraïbes, et 21 ha appartenant à des particuliers. Or la zone concernée est classée au POS de Saint-François en zone non constructible à vocation agricole et en zone ND à protéger en raison de la qualité des

paysages.

Au moment où, après de longues années d'attente, l'eau agricole va être mise à la disposition des paysans de cette région, il n'est bien entendu pas question pour eux d'abandonner leurs terres. Ils sont déterminés à s'opposer par tous les moyens à l'expropriation et à imposer le respect de la vocation agricole et touristique des lieux.

Après Saint-Cyr Coëtquidan, trop étroit, et le Larzac, trop « moutonné », Hernu désigne à l'armée française de nouvelles colonies à (re)conquérir. Il aurait pu songer à la Terre Adélie... là, au moins, il n'y a personne et les pingouins sont noir et blanc mais pas bretons.

BRESIL : **Elf-Aquitaine menace** **les Indiens d'Amazonie**

La vallée du Javari, à l'extrême-ouest de l'Amazonie brésilienne, reste une région en partie inexplorée où habitent huit groupes ethniques différents dont certains sont encore sans contacts avec la société qui les entoure.

Depuis les années 70, la FUNAI (Fondation nationale indienne) a déjà fait de nombreux essais pour contacter et « pacifier » les Indiens de cette région par la création de « postes d'attraction ». Ces essais s'étant souvent soldés par la mort d'un employé de la FUNAI, celle-ci commença à établir vers 1980 des plans pour la création d'un « parc indigène ». Mais les changements constants de la politique de la FUNAI ont pour l'instant empêché la création de ce parc. Les terres indiennes restent donc sans protection.

Pendant ce temps, les compagnies pétrolières continuent leurs explorations sur ces terres. Les études préliminaires sont effectuées par la Compagnie Générale de Géophysique

(CGG), compagnie française employée par la filiale brésilienne du groupe Elf-Aquitaine. Ces études nécessitent la création de nombreuses voies de passage dans les forêts ainsi que le déboisement de larges zones pour l'installation des camps. De nombreux conflits ont déjà opposé les Indiens aux compagnies pétrolières, causant des morts de part et d'autre. En septembre dernier, après la mort de deux employés de la compagnie pétrolière, la FUNAI, chargée du contrôle des contacts entre prospecteurs et Indiens, ordonna à la compagnie de quitter les lieux. Malgré cela, cette dernière ne fit que se déplacer un peu vers l'Est sur les terres des Kulinas et Txunhuan-djapas et relança aussitôt les explorations vers les terres des Indiens « non pacifiés ».

De futurs conflits semblent donc inévitables, sans oublier la menace des épidémies, qui accompagnent toujours les premiers contacts avec des groupes indiens, non immunisés contre nos maladies.

Une face trop méconnue **du pillage** **du Tiers Monde :**

La fuite **des cerveaux**

Les démagogues à la Le Pen ont beau jeu en ces temps de crise : le chômage trouverait selon eux sa source dans le trop grand nombre d'immigrés qui voleraient leur pain et leur travail aux « vrais français ». Comme si ce n'était pas le capitalisme qui avait déraciné ces hommes et ces femmes pour mieux les exploiter en leur faisant effectuer des tâches non qualifiées et sous-payées que les travailleurs des pays développés refusaient...

Ce schéma s'applique à la plupart des immigrés en France et en Europe ; il en est pourtant d'autres, hautement qualifiés cette fois, qui n'ont pu trouver emploi et salaires en rapport avec leur formation dans leurs pays d'origine. Ces « cerveaux » sont bien commodés dans beaucoup de branches industrielles et tertiaires car ils se contentent en Occident de salaires relativement modestes. Mais leur absence constitue aussi un frein pour le développement de pays qui auront de plus en plus besoin de cadres s'ils veulent rompre la logique du néo-colonialisme.

Ce phénomène a pris, et prend sans cesse, une telle ampleur que l'on peut parler à son sujet d'une nouvelle forme de traite. La revue *Asie et Afrique Aujourd'hui* (n° 3, 1984) fournit quelques chiffres éloquentes :

- Du début des années 60 à la fin de la décennie 70, on a évalué entre 400 et 500.000 entrées de spécialistes originaires des pays en développement (soit 7 à 8 % du total des immigrants) dans les pays occidentaux.

- Presque 90 % des étudiants des Etats en développement d'Asie ne rentrent pas chez eux après avoir terminé leurs études en Occident (pour ceux d'Afrique et d'Amérique latine cet indice est inférieur).

- 8 % des étudiants d'Amérique latine ayant terminé leurs études dans leur pays émigrent chaque année aux Etats-Unis.

- 10 à 20 % de promus des établissements d'enseignement africains partent travailler en France (un tiers des promus sénégalais s'expatrient).

- La formation d'un spécialiste aux Etats-Unis coûte à peu près 55.000 dollars, mais ce spécialiste rapporte à la société un revenu dix fois plus important qu'un travailleur n'ayant qu'une instruction secondaire.



TANGUY

Bois - Matériaux

LANNILIS ☎ 04.02.39
BREST ☎ 03.36.49

BOURG-BLANC ☎ 84.56.03
LANDERNEAU ☎ 85.30.17

Le Groënland quitte le Marché Commun

Nos lecteurs (aussi) font le P.B.

Cette chronique, qui permet à nos lecteurs d'apporter directement leurs informations aux autres lecteurs du P.B., fait sa réapparition. Ce mois-ci, nous donnons la parole à une amie scandinave.

Le 1^{er} janvier de cette année, le Groënland quittait le Marché Commun. Les Groënlandais ont voté contre le Marché dans un référendum ; mais la sortie ne pouvait pas être effective immédiatement car le parlement islandais n'avait pas fini de traiter le dossier avant les vacances de Noël. Le gouvernement français a donc refusé aux Groënlandais de quitter la communauté européenne à la date fixée. N'a-t-on pas vu Michel Debré tempêter contre la décision des Inuits ? Aussi les Esquimaux ont dû attendre le 1^{er} février pour fêter cet événement. Ils étaient devenus furieux contre la France et, soutenus par le gouvernement danois, ils ont protesté. Le gouvernement français n'a cependant pas fléchi et ainsi les Groënlandais ont, une fois pour toutes, appris que le rôle d'un petit pays défavorisé est toujours de se soumettre au jeu politique des grands : peut-être que la France pense à ses anciennes colonies, comme la Nouvelle-Calédonie ; par ailleurs, les Allemands ont de très grands intérêts dans la pêche dans les eaux groënlandaises.

C'est quand même un fait que les Esquimaux ne sont plus des partenaires dans la communauté.

Surface, population

Le Groënland est une très grande île, située dans la région arctique, avec très peu d'habitants. Sa superficie est de plus de 2 millions de kilomètres carré, dont la plus grande partie est couverte de glace. Le nombre d'habitants est actuellement de 40.000 Groënlandais et de 10.000 Danois. La vie économique est essentiellement fondée sur la pêche et la chasse aux phoques. 70 % de la production, de la vente et de la distribution des productions groënlandaises a, jusqu'au 1^{er} janvier 1985, été effectué par la Compagnie Royale du Commerce en Groënland, laquelle existe depuis deux siècles. Au début, la compagnie était destinée à tirer le plus grand profit pour le roi, mais il faut admettre que, à présent, les administrateurs danois et groënlandais mènent une politique commerciale assez honnête et sérieuse.

La chasse, la pêche moyens d'existence

Les conditions de vie sont naturellement très difficiles sous l'influence d'une nature et d'un climat ingrats, et quand par exemple la pêche à la morue a diminué de la moitié, comme en 1984, la situation a frisé la catastrophe. En 1983, on a pêché



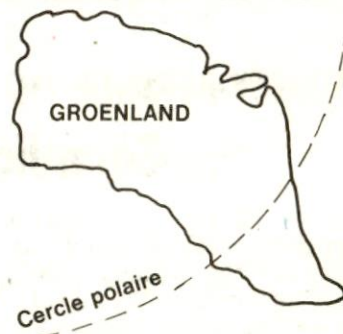
44.000 tonnes de morues, en 1984 seulement 25.000 tonnes. Heureusement les crevettes ont afflué sur les bancs et elles ont sauvé l'économie pour cette fois. La pêche aux crevettes rapporte 400 millions de francs par an.

Mais ce qui, depuis toujours, a été la base de la vie des Esquimaux, la chasse aux phoques, est en train de disparaître. Autrefois, les phoques permettaient de manger, de se vêtir, de fabriquer des sacs de couchage, des kayaks, et on employait le lard à illuminer les igloos. Depuis 30 à 40 ans, on chasse le phoque surtout pour la viande et la peau ; la viande reste au Groënland, tandis que les peaux sont exportées.

Mais quand une certaine Brigitte Bardot, et d'autres, ont fait leur campagne pour sauver les bébé-phoques à Terre-Neuve, sans faire de distinction entre les meurtres cruels de Terre-Neuve et la chasse « humaine » aux phoques adultes au Groënland, le résultat a été catastrophique pour les chasseurs dans les tout petits villages. La chasse aux phoques est pour eux le seul moyen de gagner de l'argent. En 1980, on a vendu 87.000 peaux de phoques, ce qui valait 12 millions de francs, tandis que les chiffres pour 1983 étaient 15 millions de peaux qui valaient seulement 780.000 F ! Ça correspond à une baisse de revenu des chasseurs de 12.000 F à 6.400 F par an, et ce n'est pas les phoques qui manquent.

On compte qu'environ 2.000 chasseurs sont touchés directement par cette campagne irréfléchie et quoi qu'il en soit, environ 10.000 personnes sont financièrement dépendantes de la chasse aux phoques.

Cette situation est autant plus grave que les ressources sont très limitées et



que le manque de travail et d'argent de ce groupe important contribue à aggraver les problèmes d'un pays qui souffre aussi des difficultés très connues d'une ancienne colonie. On voit que peu importe la situation géographique d'une ancienne colonie, que ce soit en Afrique, en Amérique du Sud, en Groënland, en Bretagne, etc., les problèmes sont identiques.

Historique du Groënland

Les Esquimaux aussi ont connu les mécanismes de colonisation : des missionnaires comme précurseurs de la colonisation (1721), des instituteurs qui ne parlaient que le danois, des administrateurs qui ont introduit les lois danoises dans une société qui n'avait aucun besoin de lois : sous-paiement, mépris, aliénation culturelle, suivi par alcoolisme et violence, bref les Esquimaux sont devenus nos « Peaux-Rouges ».

Ce qui tourmente le plus les leaders groënlandais, c'est que les jeunes sont le plus frappés par cette dégradation. 43 % de la population a moins de 20 ans et elle est confrontée à une situation qui demande un très grand effort : jusqu'en 1980, le Groënland était un département danois, administré de Copenhague ; mais, il y a 5 ans, le pays a obtenu une assez grande autonomie. Un parlement a été élu, qui administrait les subventions payées par l'état danois, percevait les impôts locaux, tandis que le Danemark gardait le droit à l'exploitation des produits par la Compagnie Royale.

Situation depuis le 1^{er} janvier 1985

A partir du 1^{er} janvier, le parlement groënlandais a pris la plus grande partie des responsabilités de la Compagnie. Malheureusement, celle-ci est en déficit actuellement, aussi le Danemark va-t-il continuer à subventionner le Groënland de 84. 1 million de francs par an, jusqu'à 1988. Les subventions peuvent être augmentées si la situation s'aggrave. Les affaires qui restent communes entre les deux pays sont la défense, la justice et la monnaie, mais le Groënland restera très lié et très dépendant du Danemark.

Quand les Groënlandais ont décidé de quitter le Marché Commun, ils ont aussi renoncé à recevoir de grandes subventions de la communauté, étant une région défavorisée, mais après de longues négociations, un accord a été fixé : la

(suite p. 19)

FRANCE-AFRIQUE DU SUD:

Complicité de meurtre ?

Au crépuscule de l'été austral, le régime d'apartheid continue, en toute impunité, à semer la mort ; la mort dans les rues, la mort dans les ghettos, dans les bantoustans, dans les cachots. Nul n'y échappe. Ni les écoliers manifestant pour que soient supprimés les châtimens corporels, assassinés sur le pas de leur baraque en tôle d'une balle en caoutchouc. Ni les mineurs noirs « tirés » au petit plomb quand, refusant de reprendre le travail, ils dénoncent la brutalité de contremaîtres blancs aux salaires 7 fois supérieurs aux leurs. Ni les militants anti-apartheid pendus pour haute trahison. Ni les syndicalistes « suicidés » dans leur cellule pour avoir prêché l'union dans la misère et l'humiliation. Depuis les émeutes déclenchées dans les townships (1), au mois de septembre dernier, par l'augmentation des loyers, on estime le nombre des victimes à près de 330

Tous contre le régime

Le 19 février, une vague d'arrestations orchestrée par les autorités dans l'ensemble du pays, décapitait l'appareil dirigeant du Front Démocratique Uni (UDF). Créé en août 1983 pour s'opposer à la réforme constitutionnelle imposée par le gouvernement blanc dans le but d'isoler toujours davantage la communauté noire, le Front Démocratique Uni regroupe aujourd'hui plus de 700 organisations d'horizons très divers : syndicats, mouvements de libération, églises, associations de femmes, comités de quartiers... En moins de deux ans, l'UDF a su mobiliser les secteurs les plus larges de la société sud-africaine opposés au système d'apartheid. Le gouvernement de Prétoria ne s'y est d'ailleurs pas trompé, y voyant son ennemi le plus redoutable, symbole d'unification des forces démocratiques.

Un procès historique

Le 29 mars devait s'ouvrir le procès de 14 dirigeants du Front, parmi les plus éminents. Albertina Sisulu, 67 ans, est de ceux-là, surnommée affectueusement par le peuple africain « la mère de la nation », présidente de l'UDF et épouse de Walter Sisulu, emprisonné à vie aux côtés de Nelson Mandela. Ces hommes et cette femme — cette vieille femme qui a passé plusieurs années de sa vie derrière les barreaux — tous jugés pour haute trahison, risquent la peine capitale. La pendaison, deux militants du Congrès National Africain (ANC) l'attendent depuis le 26 février. Leur sort est désormais placé entre les mains de la communauté internationale comme l'a prouvé la campagne de mobilisation qui permit en 1981 d'éviter la mort à Tsotsobe, Moïse et Shabangu.

Dans ce contexte de violence accrue, que fait l'Occident, ce dernier bastion de la liberté, cet ultime rempart de la démocratie ? Il vote des résolutions, en comité restreint, des résolutions qui condamnent les agissements plus que la politique d'un régime fondamentalement raciste, d'un pouvoir nourri des fantasmes nazis sur la prétendue supériorité de la race blanche. Mais soyons justes et

reconnaissons que les interventions de certains, pour ne pas dire du plus grand nombre, en Afrique australe ne s'arrêtent pas au discours. Ainsi en va-t-il de la France. Un épisode récent des relations franco-sud-africaines l'illustre remarquablement. Il y a quelques semaines les révélations d'un capitaine suédois nous apportaient les preuves formelles de l'existence d'un trafic d'armes organisé depuis le territoire français à destination du port sud-africain de Durban. Dans ses déclarations, Kaj Narup, ex-capitaine du « Tinamaru », nous raconte avec la plus grande précision les différents voyages qui l'ont conduit en Afrique du Sud. La première de ces « randonnées nocturnes » commence le 22 juillet 1981. Nous sommes au lendemain du 10 mai. Et pourtant...

Vaisseau-fantôme

Bordeaux. Le « Tinamaru » lève l'ancre avec dans ses cales 56 t de munitions. Destination officielle : l'Argentine des généraux. Or, la Lloyd's, fameuse compagnie d'assurances, n'a jamais enregistré l'arrivée du « Tinamaru » à Buenos Aires. La raison en est simple : le navire n'a jamais approché les côtes sud-américaines dans son trajet aller. La vérité ? Le 26 août, une heure avant son arrivée à Durban, les autorités portuaires demandent au capitaine Narup de recouvrir quelques lettres de « Tinamaru ». Et c'est le « Nema » qui rejoint l'emplacement 100 des quais du port. Le déchargement du matériel s'effectue durant trois nuits, puis l'équipage reprend la mer. Le 25 octobre le navire, redevenu « Tinamaru », atteint les côtes italiennes via Surinam et les Barbades avec une cargaison... de riz ! Cette expédition, semblant sortie tout droit d'un roman d'espionnage, sera renouvelée à deux reprises entre novembre 1981 et mai 1982.

Pour justifier ces missions ultra-confidentielles, le capitaine Narup évoque plusieurs commandes fermes passées sous la présidence de Giscard d'Estaing, que Mitterrand, arrivé au pouvoir, aurait tout d'abord annulées puis rétablies car mettant en cause 50.000 emplois. Qu'en est-il vraiment ?



P.W. Botha : « Chaque investissement étranger est une pierre apportée au mur de notre perpétuation ».

La signature de la France en question

Questionné sur ce trafic impliquant directement la France, le ministère français de la Défense, par la voix de Charles Hernu, répond qu'il n'est pas concerné. « C'est aux pays qui ont découvert cela d'entreprendre les actions internationales ». Pas très convaincant, n'est-ce pas ? La chape de plomb est tombée. Les autorités suédoises et danoises ont, quant à elles, déjà ouvert une enquête qui a rapidement abouti à l'inculpation de l'armateur du navire, Tom Rosenberg, « cerveau » de l'affaire. Rappelons qu'un tel trafic constitue une évidente violation de l'embargo sur les livraisons de matériel militaire et assimilé à destination de l'Afrique du Sud, voté par les Nations-Unies en 1977. Si la justice des hommes, et non celle des Etats, doit un jour, qui sait, s'appliquer aux relations internationales, sous quel chef d'inculpation la France se présentera-t-elle devant ses juges : non-assistance à population en danger ou complicité de meurtre ?

Le peuple d'Afrique du Sud a pour sa part déjà jugé, comme en témoignent les propos de Thomas Titus Nkobi, trésorier de l'ANC à l'égard du gouvernement français. « Nous espérons que, avec l'arrivée d'un gouvernement socialiste, la France changerait son attitude à l'égard du régime d'Afrique du Sud, mais il semble que nos espoirs n'étaient pas fondés ». Nous le croyons aussi.

(1) Ghettos officiels, dont le tragiquement célèbre Soweto, dans la banlieue de Johannesburg. Lieux de résidence assignés par les autorités à la population noire dans la partie blanche (87 %) du territoire.

Christian GUYONVARCH



Les chars Panhard, dont l'Afrique du Sud a racheté la licence, sillonnent les rues.

ON NOUS ECRIT :

L'association « les enfants d'El Salvador »

Plus forts que la torture et la mort, le courage et la résistance d'un peuple : EL SALVADOR

Ce n'est sans doute pas par hasard que le gouvernement actuel du Salvador vient d'obtenir de l'administration américaine de nouveaux crédits militaires qui auront pour effet une aggravation de la guerre civile : ceci pour anéantir plus de quatre ans de résistance de ce peuple, El Salvador, le « Petit Poucet » d'Amérique Centrale, et le plus petit maillon de la chaîne qui relie l'Amérique Latine aux USA (5 millions d'habitants sur un territoire de 22.000 km²).

L'immense majorité de ce peuple est constituée de paysans et la minorité de riches propriétaires. 8 % de la population reçoit 50 % de la richesse nationale, 92 % se répartissent le reste... des chiffres qui parlent. Depuis plus de 50 ans, ce peuple connaît donc l'exploitation, la répression, la dictature.

La population est entièrement impliquée dans cette situation et les enfants qui constituent 60 % du peuple sont les premières victimes de la violence. C'est de cette situation d'injustice profonde qu'est née sa lutte, sa décision de s'organiser pour sa libération : droit à la santé, à l'éducation, au travail.

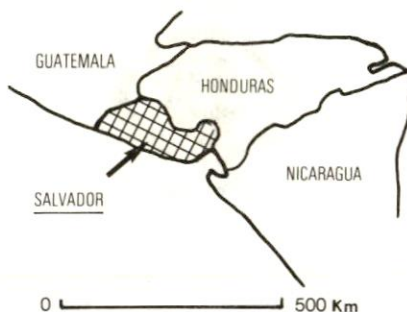
Près d'un million de réfugiés s'entassent dans des bidonvilles et les presbytères des églises catholiques et luthériennes servent aussi de refuges. Certains enfants ont atteint l'âge de 4 ou 5 ans sans voir le soleil, ce qui est un comble pour un pays chaud. Leur détresse physique et psychique est insoutenable : pour ne citer qu'un exemple, cette orpheline retirée des décombres de sa maison après avoir vu sa mère coupée en morceaux, est devenue autistique.

1. La création en juillet 84 de l'association « Enfants d'El Salvador » est l'aboutissement d'efforts déployés depuis 18 mois par un groupe de personnes, notamment médecins et éducateurs, qui désirent que la solidarité du peuple français soit plus à la hauteur de celle du peuple salvadorien.

Les relations nouées au cours de cette période avec les organisations d'entraide et de solidarité qui agissent déjà en France en direction du Salvador semblent indiquer que l'expression concrète de cette solidarité souffre d'un manque d'information sur les moyens de sa mise en œuvre et de défaillances dans le suivi de celle-ci. Le but de l'EDES est de pallier à ces déficiences.

2. Comment travaille l'association ?

Elle est née avec, comme objectif essentiel, le développement d'une aide humanitaire aux enfants. Notre rôle est de susciter le plus d'aides, individuelles



ou collectives. Nous apportons notre concours aux organisations agissant pour l'aide alimentaire, médicale et éducative, et plus généralement pour le respect du droit des enfants tels qu'il a été défini par les Nations-Unies. L'EDES finance elle-même certains projets : deux exemples :

a) A la suite de contacts pris avec les églises locales, une action de parrainage existe, et, aujourd'hui, plus de cent enfants le sont. Quelles sont les modalités d'un parrainage ? Par notre intermédiaire, une personne ou un groupe s'engage à verser 150 à 200 F par mois à l'association salvadorienne responsable de l'enfant pendant 5 ans (durée d'un cycle scolaire). Ceci permet d'établir avec l'enfant et sa famille une correspondance suivie. Des visites sur place peuvent aussi être organisées : ceci afin de connaître la réalité de la vie d'un enfant là-bas. Ceci permet également d'apporter aux enfants et aux familles une aide matérielle très appréciée, mais, en plus, une protection internationale qui s'étend à ceux qui les aident sur place.

b) Achat et acheminement d'un laboratoire de brousse, et de médicaments : en urgence un anesthésique (Quétalar), car actuellement les opérations sont faites sans anesthésie. Nous avons aussi besoin d'analgésiques puissants (type Dolosal et Palfium) ainsi que d'antibiotiques et d'antiparasitaires.

Les organisations d'Europe qui apportent aussi leur concours aux enfants du Salvador sont principalement les suivantes : l'APPEL, la Centrale sanitaire suisse, la Cimade, Emmaus international, Enfants réfugiés du monde, le Secours populaire français, Solidarités internationales, la JOC et le Syndicat de la médecine générale.

Notre information doit pouvoir être entendue de tous, et en particulier des enfants et de leurs responsables.

En vue d'une plus ample information et pour les dons, s'adresser à EDES, Laurence Bonnet, 5 place C. Le Coz, 29000 Quimper.



GROENLAND

(suite de la p. 17)

communauté payera 1,73 million par an jusqu'à 1990 pour les droits de pêche.

Futur

Ainsi il est clair que le pays des glaces aura besoin de toutes ses forces pour survivre décentement. Le parlement groenlandais est constitué de jeunes gens dynamiques et intelligents. Durant ces dernières années, ils ont fait campagne pour redonner une dignité à leurs compatriotes, les rendre fiers de leur culture et rompre avec l'attitude négative et raciste de certains étrangers.

Un slogan utilisé lors de la campagne anti-alcoolique en est un témoignage : « Montrons au monde que nous pouvons nous gouverner nous-mêmes ».

(Correspondance particulière)

EVIT HO LUNEDOU

Guezille OPTIC 2000

23 rue Général Lambert
29270 CARHAIX

Tél. : (98) 93.06.60

LE SUCRE :

Une industrie Guadeloupéenne torpillée

	1971-1972	1981-1982
Campagne		
Surfaces plantées	27.000 ha	20.500 ha
Surfaces récoltées	26.600 ha	19.300 ha
Tonnes de cannes broyées	1.711.000	788.321
Quintaux de sucre fabriqués	1.509.000	594.462
Rendements	8,82 qx/ha	7,54

Radio-Télé = analyse d'un échec

L'espace d'un discours. Rennes, le 1^{er} février 1985, F. Mitterrand s'est souvenu qu'il y avait quelques problèmes en matière d'expression de la langue et de la culture bretonne à FR3 et Radio France. André Rolland retrace ci-dessous les étapes d'un échec : celui de la « régionalisation » de la radio-télévision d'Etat. La petite revue de presse qu'il établit montre que l'échec a été clairement perçu, depuis 1982, au sein même des professionnels de la télévision et des salariés. Le parisianisme, la facilité ne sont pas les explications principales de cet échec.

Les directions parisiennes de la télévision (FR3) et de la radio (Radio France) ont mené depuis 1983 une politique active et ambiguë pour muscler toute expression, véritablement bretonne et régionale en général, ceci bien souvent malgré l'opposition énergique du personnel syndiqué et de certains cadres lucides et courageux. Quelques faits saillants méritent d'être signalés.

1^{er} juin 83, O.F. titre : *Les nominations sur FR3.* (Emotion sans précédent du SNJ) et écrit : Dans un télégramme adressé à M. Holleaux, le SNJ précise : « De nombreuses régions, des témoignages d'indignation et de réprobation nous parviennent. Aux divers postes qu'ils ont occupés, et parfois dans des régions où vous venez de les réintégrer, ces hommes se sont distingués par une politique de censure, d'anti-syndicalisme, de combines politico-commerciales que les personnels avaient dénoncées et condamnées notamment dans le livre blanc du SNJ « L'Information baillonnée »... »

2 octobre 83. Télé 7 Jours : Pierre-Yves Callizot, rédacteur en chef de FR3-Centre, déclare : « La politique des dirigeants de FR3 témoigne d'un profond mépris pour la région. Elle est le fait de Parisiens qui font du parisianisme. Je dis non à une régionalisation qui n'a pas les moyens de ses ambitions, non à une régionalisation qui usurpe son nom et abuse les téléspectateurs. Avant mai 1981, s'il y avait eu le quart de ce qui se passe en ce moment, il y aurait eu le feu à FR3, mais il n'y a plus d'allumettes... »

Le 23 janvier 84, O.F. écrit : « La Corse secoue FR3. Le directeur de l'information ne veut pas cautionner des décisions de censure ». Notons le paragraphe suivant : « mais, souligne-t-on dans les régions, il ne s'agit là que d'un des nombreux conflits ayant opposé M. Guibert à d'autres responsables de la chaîne : « c'était un peu le feuilleton américain « Dynasty » contre Guibert, commente un journaliste ; d'un côté la recherche de la facilité avec la programmation de feuilletons étrangers et de rediffusions grand public, de l'autre une vraie décentralisation axée sur les informations régionales, un travail sur le terrain ».

Le 21-22 janvier 84, O.F. écrit sous le titre : *Saisies de reportage :* « la majorité de FR3 Bretagne était en grève le 20 janvier 83. Les journalistes déclaraient notamment : « En Bretagne, le processus semble amorcé, exemple : un reportage télévisé sur une manifestation paysanne à Quimper, diffusé en avril 83, est actuellement réclamé par la justice qui va délivrer une commission rogatoire ».



FRANCE REGIONS

BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

Le 15 février 84, O.F. : *Directeur de l'information sur FR3, Edouard Guibert quitte ses fonctions :* « Il n'a pas caché que son geste était dû aux divergences profondes qui le séparaient de la présidence de FR3 concernant la politique de la chaîne ».

Que penser de ces démissions de hauts responsables ? Certains diront : « Ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont », d'autres évoqueront la fameuse apostrophe de Xavier Grall : « du cheval d'orgueil et du cheval couché ! ».

La politique actuelle de FR3 Bretagne se justifierait suivant Jean-Paul Guguen, par les taux d'écoute. Il faut noter que justement d'après les sondages officiels, près de la moitié des téléspectateurs ignorent qu'il existe une télévision régionales et a fortiori une télévision qui diffuse du breton O.F. 15/3/84, n° 11982).

Les conclusions de Jean-Paul Guguen visant à ne prendre en considération que l'expression majoritaire sont en totale contradiction avec les propos tenus par Michelle Cotta, présidente de la Haute Autorité, dans un 7/7 sur TF1 (février 84). Elle a insisté sur la nécessité d'accorder une place équitable aux expressions minotaires, le réalisme étant avant tout, dans une démocratie évoluée, le respect de toutes les réalités.

Des promesses, pas de projet

Faut-il encore rappeler que le candidat Mitterrand (frappé depuis d'une étrange amnésie) déclarait à Lorient en mars 1981, à propos des cultures minotaires : « Il est indigne de la France, qu'elle persiste dans cette persécution honteuse, qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composants les droits culturels élémentaires reconnus dans les conventions internationales ». Et justement le rapport Giordan qui devait servir de référence pour concrétiser les bonnes intentions présidentielles, préconisait la création d'une chaîne TV entièrement régionale.

L'exemple gallois : 32 h d'émission en langue galloise, plus de 2.000 emplois

créés, des produits largement diffusés à l'étranger, nous démontre d'une façon éclatante la voie à suivre. Mais voilà : la pression jacobine existe moins en Grande-Bretagne, malgré Mme Thatcher.

Il est de notoriété que les socialistes contrôlent largement la radio et la télévision : on peut donc constater que dans l'incapacité de formuler un projet culturel cohérent et courageux, c'est-à-dire capable d'échapper aux modes. Ils ont choisi la politique de la girouette (je cherche le vent), ils ont voulu avant tout être « branchés », c'est-à-dire qu'ils ont été exactement à l'inverse de ce que déclarait Jack Lang à l'UNESCO (juin 1982) :

« La création culturelle et artistique est victime aujourd'hui d'un système de domination financière multinationale contre lequel il faut aujourd'hui s'organiser (...) trop souvent nos discours sur les rapports nord-sud restent des discours et trop souvent nos pays acceptent passivement une certaine invasion, une certaine submersion d'images fabriquées à l'extérieur et de musiques standardisées (...) »

Cet impérialisme financier et intellectuel ne s'approprie plus les territoires ou rarement. Il s'approprie la conscience, il s'approprie les modes de pensées, il s'approprie les modes de vivre (...) notre destin est-il de devenir les vassaux de l'immense empire du profit ? La réponse a été donnée lors d'un sondage réalisé par RBO (O.F. du 26/7/83) :

« RBO se prétend radio bretonne et pour savoir ce qu'en pensent les gens, l'un des dirigeants de la chaîne interrogea les Quimpérois incognito dans les rues.

Il a dû tomber de haut en entendant beaucoup lui répondre qu'ils ne s'y retrouvaient pas : « Trop de disques anglo-saxons ».

« Et pour cause, répondit le responsable un peu gêné, sur 100 disques qui nous parviennent chaque semaine à la station, 90 sont britanniques ».

A.R.



Détournement de caricature - Dessin: Nono - Texte: J.J.M.



Humour-Humeur !

Olivier Guichard veut « sa » télévision pour « sa » région

Dans « Presse-Actualité » de mars, le baron O. Guichard, ciment de la région « Pays de Loire », dont il préside le conseil général, donne des réponses éclairantes sur « sa » région et sur les raisons qui le poussent à chercher à créer une télévision privée correspondant exactement aux 5 départements de la région de programme Pays de Loire. Par la presse, la radio et surtout la télévision, on veut faire naître une conscience collective qui n'existe pas.

Vous attachez beaucoup d'importance à la communication au niveau de la région. Est-ce parce que les moyens existant actuellement sur la région, tant au niveau de l'audiovisuel qu'au niveau de la presse écrite vous apparaissent insuffisants ou est-ce parce que la région des Pays de Loire est une région hétérogène ?

D'abord, il faut comprendre que cette région n'a pas, en effet, de justification historique ou géographique mais qu'elle a probablement une réalité humaine. Cette réalité humaine, nous l'avons bien perçue au cours de ces 10 années de vie régionale : c'est le fait de faire vivre ensemble des gens de départements aussi différents que peuvent l'être la Sarthe ou la Vendée. Cela nous a montré que les gens de l'Ouest avaient une façon de voir les choses qui leur était commune. Donc, il y avait là une réalité régionale née de la communication entre les hommes.

N'est-ce pas aussi le fait que les moyens existants vous sont apparus insuffisants au niveau de cette région ?

Je ne dirais pas cela. Je dirais simplement qu'ils sont employés d'une manière qui ne correspond pas à ce que nous souhaitons sur le plan régional. Pourquoi ? Probablement parce que la région des Pays de Loire n'est pas une région de plein exercice en matière de télévision. Nous sommes rattachés à Rennes, ce qui est absurde puisque la métropole d'équilibre (au sens donné il y a 20 ans) est

Nantes-Saint-Nazaire, pas autre chose. Ensuite nous sommes, même en tant que région de télévision subalterne, découpés en deux puisqu'il y a une émission particulière à Nantes et une émission particulière au Mans. Donc, nous avons une situation qui ne nous satisfait pas du tout sur le plan de la télévision. Et nous le disons depuis très longtemps. Cela est, je n'hésite pas à dire le mot, une sorte de complexe de notre région à ne pas avoir, sur le plan de la télévision, une sorte d'autonomie (...) nous avons réussi à faire naître un courant d'hebdomadaires économiques sur l'ensemble de la région comme « Plein Ouest » ou encore « Demain l'Ouest ». Enfin, tout cela ne marche pas trop mal. Mais nous avons le sentiment que la communication entre les hommes, c'était aussi notre problème essentiel. Nous avons alors abordé ce problème par le commencement. Le commencement, c'est la formation. C'est la raison pour laquelle, nous avons consacré des sommes importantes du budget régional à la Fondation pour les Arts et la Communication qui est née à Nantes et l'IRCOM qui est né à Angers (...) avons ainsi créé des écoles privées pour la formation professionnelle de la communication. Ce travail est dirigé par Philippe de Villiers à Nantes et l'abbé Huard à Angers. Tout cela a commencé cette année... cela a été difficile mais l'on peut dire que cela est bien parti et que cela marche.

Toutes ces initiatives sont bonnes mais pour mettre sur pied une télévision régio-

Dans un récent numéro spécial de la revue « Sens Large », Youenn Gwernig, directeur des programmes en langue bretonne, notait qu'on avait trouvé le bon créneau horaire, celui du dimanche à 13 h, où les émissions en breton ne font pas tomber le taux d'écoute. Il ajoutait plus loin que des émissions quotidiennes seraient souhaitables, à condition d'être prises en charge par la région, car FR3-Rennes n'en a pas les moyens. Bel aveu que l'argent récolté par la « redevance » et payé par les Bretons peut servir à diffuser la culture dominante — qui existe déjà sur les 2 autres chaînes — et non à promouvoir cultures et réalités bretonnes. Le jacobinisme idéologique du pouvoir central trouve là une nouvelle illustration éloquent.

Depuis ses débuts, sous la 4^e République, la télévision d'Etat, fût-elle devenue régionale, de même que la radio d'Etat, demeurent des instruments du pouvoir au service du pouvoir et nullement au service de la population. On verra ci-contre que cette conception est aussi solidement ancrée à droite qu'à gauche.

J.J.M.

OLIVIER GUICHARD :
« UNE TELEVISION
POUR MA REGION »

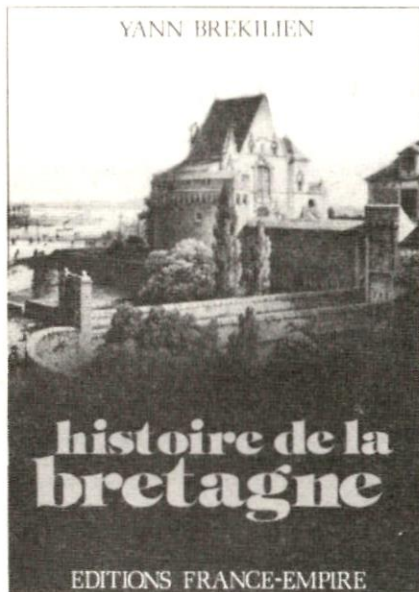
nale, il faut des moyens importants. Par ailleurs, vous êtes plutôt axé sur le faisceau hertzien que sur le câble. Alors que compotez-vous faire ?

Quand on me pose la question : pourquoi une télévision régionale, je réponds que nous n'avons pas de télévision régionale. Il ne faut pas raconter que FR3 Pays de Loire correspond à notre idée de la télévision régionale. D'abord, FR3 Pays de Loire ne dépend pas de nous. Elle dépend de Rennes, pas de Nantes. Ensuite, la région n'est pas représentée. A supposer que nous voudrions être représentés à travers les conseils régionaux de l'audiovisuel, nous ne le pourrions pas car la représentation des collectivités locales n'est pas prévue par la loi. Cela explique d'ailleurs que ces derniers ne soient pas en place depuis 2 ans maintenant.

Propos recueillis
par Paul GAUTIER

LIVRE Histoire de la Bretagne

de Yann BREKILIEN



Agréablement présentée et illustrée, cette nouvelle « histoire » de 374 pages (1) est la reprise d'un ouvrage publié chez un autre éditeur en 1977. Maintenant retraité, l'auteur est prolifique et souvent bien inspiré : une vingtaine d'ouvrages personnels sur la Bretagne (romans, essais, guides, contes...), dont certains ont été des événements : l'histoire européenne de l'Europe (1965) a marqué une intéressante tentative de dépasser l'histoire officielle des Etats-nations. « La vie quotidienne des paysans bretons » (au XIX^e siècle) est devenue, malgré l'abus de stéréotypes, une initiation commode à l'étude de la société rurale bretonne disparue au cours du XX^e siècle seulement. « La Bretagne qu'il faut sauver » (1972) a marqué le début d'une prise de conscience des ravages écologiques en cours. D'où la curiosité et l'intérêt que nous avons pris à découvrir ce livre.

Pédagogue, l'auteur simplifie au maximum, parfois à l'excès : « l'histoire de la Bretagne commence il y a quelque 450 millions d'années » (sic!), ce qui ne l'empêche pas de faire une bonne description du cadre géographique. Concernant la préhistoire, l'auteur émet quelques hypothèses hasardeuses sur les points communs entre différentes civilisations. C'est son droit. Les développements sur les Celtes sont également assez nouveaux mais l'on s'étonnera de voir oubliés, dans une bibliographie copieuse et sérieuse, les travaux du meilleur spécialiste de la civilisation celtique qu'est C. Guyonvarc'h.

Des clichés sont repris comme celui de César sur le tumulus de Tumiach alors que la bataille navale qui se déroulait entre Vénètes et Romains n'était pas visible de là. Jusqu'à 1532, le récit est assez détaillé, toujours alerte. La prospérité des XVI^e et XVII^e siècles est un peu oubliée. Le XIX^e siècle est encore plus survolé, à part l'épisode de Conlie (1870). Le XX^e siècle est survolé (1/10^e de l'ouvrage). Le tableau de la Bretagne actuelle ne manque pas de vérité, malgré l'oubli des problèmes sociaux.

Enfin, la trentaine d'illustrations en hors texte ne manque pas d'intérêt. Il est dommage que le texte n'y fasse pas allusion. Bref, un livre qui se lit bien, avec des nouveautés pour la période préhistorique – et même des hypothèses hardies – : c'est de la bonne vulgarisation pour grand public, même si l'historien y relèvera des approximations, des oublis et des survols trop rapides. Au moins l'auteur y fait-il preuve d'une belle culture générale et évite-t-il les erreurs que nous avons dénoncées chez d'autres vulgarisateurs à la plume légère (2). Et le livre tient compte des acquis récents, ce qui n'est pas si fréquent.

(1) Editions France-Empire, 98 F.

(2) Voir P.B. de mars.

CONCOURS D'ABONNEMENTS

Des voyages à gagner pour l'été !

En Grande-Bretagne, en Irlande ; par avion ou en bateau, ainsi que de nombreux autres lots. Il suffit de faire des abonnements au P.B. Concours ouvert jusqu'au 31 juillet. Les lots seront attribués, par ordre de valeur, à ceux qui auront fait le plus grand nombre d'abonnements. Un tirage au sort spécial entre tous les participants attribuera un voyage supplémentaire. Chaque abonnement fait donner une chance. Si vous abonnez deux personnes, votre nom sera porté 2 fois au tirage, 3 fois pour 3 abonnements...

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F	(chèque joint)

Morvan LEBESQUE

réédité

A l'occasion de mon réabonnement, je vous adresse ci-joint un chèque de 150 F pour vous aider à tenir bon, en espérant voir se développer une rubrique culturelle un peu sacrifiée actuellement pour des raisons compréhensibles, mais sans laquelle votre journal perdrait toute spécificité et ne serait plus que le reflet de luttes sociales dont la Bretagne n'a malheureusement pas l'exclusivité, même si elle y tient une place de choix.

A ce propos, ou cela m'a échappé ou le P.B. n'a rien dit d'une réédition qui devrait pourtant intéresser vos lecteurs au premier chef : celle du fameux « Comment peut-on être breton », de Morvan Lebesque, à nouveau disponible depuis septembre 84 dans la collection de poche « Points-Actuels » (n° 62) aux éditions du Seuil.

Ne croyez-vous pas que la réédition de cet ouvrage de référence, longtemps introuvable en librairie, mériterait un article dans vos colonnes ?

(...) Je lis en page 24 du numéro de mars que le fameux passage Pommeraye de Nantes a inspiré Pierre de Mandiargues et le cinéaste Michel Deny. Bien entendu, il s'agit d'André Pieyre de Mandiargues, dont une nouvelle du recueil « Le Musée Noir » s'intitule « Le passage Pommeraye » et, comment en douter, du Nantais Jacques Demy, auteur célèbre des « Parapluies de Cherbourg », mais aussi de « Lola » et d'« Une chambre en ville », qui se passent tous deux à Nantes.



peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

DALCHOMP
REVUE
HISTORIQUE
BRETONNE

Soñj !

Lisez
chaque trimestre

Dalc'homp
Soñj !
revue historique bretonne

Dans chaque numéro, des articles
sur l'histoire politique,
économique, sociale, culturelle
de la Bretagne et des autres pays
celtiques.

Le numéro : 15,00 frs
Abonnement : 55,00 frs
Dalc'homp Soñj !
36, rue Emile Zola - 56100 An Oriant-Lorient

Kan Ar Bobl 1985

Les finales ont eu lieu à Lorient, sur 3 jours, au week-end pascal, comme d'habitude. On lira ci-dessous la chanson qui a remporté le 1^{er} prix « Chansons nouvelles en français », interprétée par Thierry Gahinet (texte : Th. Gahinet, musique : idem et A. Gloaguen). « Au pays de l'indifférence » est le titre d'une chanson bilingue que l'auteur nous dit souhaiter pouvoir appeler un jour « Au pays de nos différences ». Au-delà des problèmes bretons, c'est aussi un plaidoyer pour la tolérance. Thierry Gahinet est un jeune Breton d'Ergué-Gabéric.

Au pays de l'indifférence

Au pays de l'indifférence
Les routes ne se perdent plus
Et nos chansons se font silence
Nous voulons le droit d'exister
Nous voulons le droit de chanter
Au pays de nos différences
E pelec'h emaooc'h c'hwil mignoned
Petra o deus graet d'ho komzou
Kaniñ c'hoaz barzhed ho kwerzhioù
Ils ont tant voulu nous soumettre
Au nom de toutes les idées
En ces Etats d'intolérance
Nous voulons garder notre histoire
Nous voulons parler notre langue
Nous voulons briser l'ignorance
E don va c'halon hon istor
Hag hor yezh hag hor ganaouenn
E don va c'halon an hollved

A nous deux
A nous trois
A nous cent
Nous ferons un pays
Toutes portes ouvertes
Ni a gano ur bed
Digabestr ha dieub
Que vienne le temps du partage
Pour tous les peuples méprisés
Que vienne la reconnaissance
Pour vivre enfin notre pays
Sans amertume et sans entrave
Pour s'en retourner à l'enfance
Poblou disuj poblou war sav
Skourou an hevelep gwezenn
Tarzhadenn ur wagenn diroll
Que ma chanson soit accordée
A tous les cris tous les silences



A tous les chants de délivrance
Les mots d'amour sont bien les mêmes
Même en kabyle même en breton
Et c'est bien là la transparence
Ne vot ket mui poblou gwasket
Nag Iwerzhon nag Euskadi
Pa vo deuet dro ar garantez
Ce sera nouvelle naissance
Comme dans un fleuve retrouvé
Comme des navires en partance
Ainsi de corgage en cordage
Avec la chaîne des marées
Nous briserons l'indifférence
Ha ret eo sevel da viken
Kanaouennou dishenvel-tre
Kanan an eil gant egile

1^{er} prix « Chansons nouvelles en français », Kan Ar Bobl 1985.

NOUVEAU : « L'album, panorama de l'audiovisuel en Bretagne »

Le livre de 300 pages, qui vient de paraître, est l'aboutissement de 5 années de travail et de recherche menées par André Collet et Mathilde Valverde. Cet ouvrage, sans équivalent à ce jour chez aucun autre peuple de l'Hexagone, va être un livre de référence pour tous les professionnels de l'audiovisuel en Bretagne, ainsi que pour les journalistes, les enseignants, les documentalistes, les animateurs culturels et tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne. Cet ouvrage illustré d'une cinquantaine de photos, présente et analyse 500 films et autres « produits » audiovisuels regroupés autour des 20 thèmes les plus significatifs de la Bretagne d'aujourd'hui : agriculture, mer, économie, ethnologie, langues, tourisme, sports, environnement. Il contient une excellente étude sur l'évolution de la production cinématographique bretonne des 25 dernières années. Il est aussi

rempli de données intéressantes et souvent mal connues, de renseignements pratiques, d'adresses utiles. Une vingtaine de sociétés, une trentaine d'associations et organismes audiovisuels et plus de 170 réalisateurs et réalisatrices y sont cités. Cet ouvrage a l'originalité de servir d'introduction à l'utilisation d'une banque de données informatique, accessible par Minitel, et recensant, elle, près de 2.000 produits audiovisuels sur la Bretagne, soit la quasi-totalité de ce qui a été filmé en Bretagne depuis les origines du cinéma.

Cet ouvrage est édité par l'Institut Culturel de Bretagne. Il est en vente dans les bonnes librairies (prix public, 98 F) et peut aussi être commandé par correspondance auprès de la coopérative Breizh (9 avenue du Général de Gaulle, BP 78, 44502 La Baule Cedex) au prix de 110 F franco.

EDITIONS DES PAYS CELTIQUES

Deux nouvelles occasions d'approfondir les échanges entre écrivains et éditeurs des pays celtiques vont se présenter dans les prochains mois. Du 29 juillet au 3 août, un colloque consacré à l'édition dans les langues minoritaires se tiendra à Aberystwyth au Pays de Galles (Renseignements : Rheinalt Llyd, Conference Secretary, « Publishing in Minority Languages », College of Livrarianship Wales, Aberystwyth Dyfed SY 23 3 AS Wales G.B.). Du 12 au 17 août, le Congrès Celtique International qui se tiendra à Rennes sera en grande partie consacré à la création culturelle actuelle en langues celtiques (livres, journaux, films, télévision, etc.). (Renseignements : Congrès Celtique International, Maison Internationale de Rennes, 7 quai Châteaubriand, 35000 Rennes).

Kristian Brisson

« E gwasked va bod »

« A l'abri de mon bosquet », c'est le titre de ce recueil de poèmes. C'est un bon poète et aussi un breton engagé pour son pays, sa langue, sa culture, contre la militarisation. Par les thèmes traités, Naig Rozmor trouve là une ressemblance avec l'œuvre d'Anjela Duval. D'autres poèmes sont personnels et intimistes. Editions Brud Nevez, 25 F en librairie (ou par correspondance, 40 rue de la République, Brest).

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



ST-MALO, 25-26 MAI :

3^e concours de musique bretonne

Samedi, 14 h-18 h : concours de bombarde et diatonique ; concert (21 h). Dimanche (14 h), concours de bombarde (duo), violon, veuze ; soir : fest noz.

Inscriptions : Maison pour Tous (SMAC), place Bouvet, St-Malo, tél. 81.62.61.

STAGE : Apprendre le breton... avec Ar Falz

La 17^e session d'études bretonnes d'Ar Falz (Skol Vreizh) aura lieu du 25 août au soir au 31, à St-Thois, près de Châteauneuf-du-Faou. Les participants seront répartis entre St-Thois, Laz et St-Goazec (montagnes noires). Comme les trois années précédentes, où il a remporté un vif succès, le stage sera centré sur l'apprentissage du breton (six groupes de niveaux). Il y aura chaque jour 4 heures d'apprentissage et 2 heures de réalisations en breton (pièces de théâtre, ordinateur) ou de rencontres avec les gens du pays ; six ateliers fonctionneront (montage audio-visuel d'histoire - en français, recherche toponymique bilingue, découverte de l'environnement et canoë-kayak, réalisation d'un roman en breton (pour les adolescents), jeux et chants... Ce stage est agréé pour la formation continue (et donc accessible par congé individuel de formation également).

Renseignements-inscriptions : Ar Falz, 6 rue Longue, Morlaix. Tél. 98-62.17.20. Droit d'inscription 100 F par stagiaire de plus de 12 ans. Prix total du stage : de 300 à 600 F pour 6 jours, suivant l'âge. Nombre de places maximum : 90.

Centre de vacances bilingue breton-français pour 6-12 ans

Comme les années précédentes, Ar Falz organise cet été son centre de vacances. Le séjour aura lieu à Spézet, du dimanche 7 au mardi 30 juillet.

Les colons seront encadrés par un personnel entièrement bretonnant qui les amènera à faire usage de la langue le plus fréquemment possible. L'apprentissage du breton se fera progressivement au cours des divers moments de la journée : lors de la toilette, à table, au cours des jeux et des activités manuelles, pendant les veillées et les promenades, etc.

Les activités ayant trait à la civilisation bretonne tiendront une grande place : jeux bretons (bazz-dotu, c'hoari-kraon, c'hoari-stouv...), technique des motifs celtiques, danses bretonnes. Autres activités : piscine, tir à l'arc, escalade, canoë.

Le centre est agréé par la Jeunesse et les Sports ; les parents peuvent donc bénéficier des bons de vacances.

Prix du séjour : 1.950 F (tout compris). Pour tous renseignements et pour les inscriptions, s'adresser à Sekretourva Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, tél. 98-62.17.20.

Stage de danse irlandaise

Du lundi 20 mai au vendredi 24 inclus, aura lieu à Brest un stage de danse irlandaise dirigé par le spécialiste irlandais Jo Donovan, l'un des derniers héritiers de la danse traditionnelle irlandaise.

Le 23 mai, à 16 h 30, Jo Donovan donnera une conférence à la Faculté des Lettres de Brest.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Centre Breton d'Art Populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98-46.05.85.

Concours interceltique de chorales

Organisé par le CBAP, à Quimper, le 20 juillet, et ouvert à toutes les chorales (musiques traditionnelle et classique, création). 15 h 30, concours ; 21 h 30, concert. Pour recevoir le règlement, écrire à l'adresse ci-dessus. Inscriptions avant le 15 juin (350 F par chorale). Repas et hébergement gratuits en fonction des places disponibles et des dates d'inscription. Un stage de chant choral aura lieu du 16 au 19 juillet, au Likès, sous la direction de Y. Krier.

I Muvrini en Bretagne

« I Muvrini » (les Moufflons) ne sont pas des inconnus en Bretagne puisqu'ils sont déjà venus à Guingamp pour Gouel ar Brezhoneg, en juin 1982 ; à Brest, à l'occasion de la Fête du Peuple Breton, en septembre 1983, et à nouveau à Guingamp, pour la Fête Internationale des Peuples en lutte, en novembre 1983.

Enracinés dans la réalité corse d'aujourd'hui, I Muvrini ont su mettre la tradition musicale de leur pays et le chant polyphonique au service de la nouvelle chanson corse, afin d'exprimer la lutte de leur peuple pour la conquête de sa liberté.

Ils seront à Gwangamp le vendredi 24 mai ; à Kemper le samedi 25 mai et à St-Urfold (Bourk Gwenn), le dimanche 26 mai.

HENANSAL (24-26 mai) 4^e festival de théâtre des minorités

Le programme du vendredi soir 24 comprend « Le dimanche des Rameaux » (Théâtre de la Cuvette, Nancy).

Le samedi : 10-18 h, séminaire : « Formes et contenus spécifiques d'un théâtre des minorités nationales et des cultures régionales ». 17 h : « Ar roue ar mor », spectacle pour enfants par Strollad ar vro Bagan, de Plouguerneau. 20 h 30 : marionnettes picardes (par les compagnons de Laffleur, d'Amiens). 23 h : Voyage à côté d'un âne (par le centre culturel du Languedoc). 1 h : Malastrada (Périgord).

Le dimanche : 15 h : « La liberté des feuilles », par le Théâtre Bruine, de Plouguin. 18 h : La Pel d'Ex (spectacle pour enfants par le Blat Roge). 21 h : « Et moi je suis resté comme une chaise » (Ned'jma, Kabylie). 22 h 20, « Les années de lune » (par la compagnie Cantadis d'Occitanie). 24 h : fest-noz, exposition pendant trois jours (histoire de Bretagne, goémoniers de Plouguerneau...).

MACEDOINE 1985

- Rennes, 3-11 mai, au Triangle (bd de Yougoslavie) ; 3-11 mai, contes, musique, danses de Bretagne, Tunisie, Afrique Noire.



I. Muvrini

Tournée sous chapiteau (1^{er}-17 juillet)

Deuxième été « chanson en Bretagne ». Stage international d'été de formation, création et diffusion, organisé par le Centre régional pour la chanson en Bretagne (BP 612, 35007 Rennes Cedex, tél. 53.78.55). 8 jours de formation intensive (chanteurs, comédiens, musiciens, techniciens de scène, pratique musicale à l'école). 5 jours de préparation d'un spectacle collectif et 5 jours de tournée de ce spectacle dans des villes côtières de Bretagne-Sud.

Information sur le Tiers Monde

Le CRIDEV organise à Rennes :

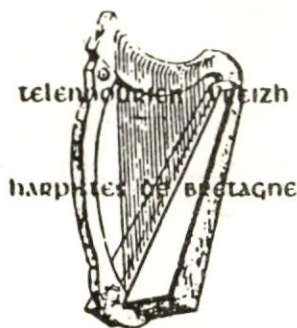
- Le 13 mai : projection du film « Le Nord arme le Sud », 18 h, au local, 41 avenue Janvier, Rennes.

- 14 mai : la politique française de coopération depuis mai 81 (Maison du Champ de Mars, 20 h 30).

- 20 mai, montage pour enfants, « Yacine, petite fille du Sénégal » (local 18 h).

- 28 mai, le tiers-mondisme en question, Maison du Champ de Mars, 20 h 30.

CHRONIQUE DE LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Harpistes de Bretagne

Le n° 6 du bulletin de liaison de notre fédération (créé en 1981 et qui compte actuellement 300 adhérents répartis surtout en Bretagne - 179 - mais aussi à l'extérieur et à l'étranger) vient de paraître et le sommaire est le suivant : Editorial bilingue (breton-français), histoire de la harpe celtique en Bretagne, Job Fulup : harpeur, Courrier des lecteurs, Rüdiger Oppermann : harpeur allemand, les harpes celtiques « Martin-Luthier », stages, 6 partitions de musique, concours, petites annonces : harpes à vendre, etc., harpe celtique et musique celtique, la situation de la harpe celtique en Irlande aujourd'hui, la recherche du chromatisme sur les harpes celtiques.

Tous ceux qui en feront la demande au secrétariat pourront cependant en obtenir un spécimen contre 5 F en timbres-poste pour participation aux frais de port.

Stage de harpe et de vielle

Un stage de harpe celtique et de vielle aura lieu pendant le festival de Cornouaille organisé par notre fédération et celle des vieilloux en collaboration avec le festival, l'ADDM 29 et la ville de Quimper.

Un concours de harpe bardique (harpe à cordes métal) aura lieu toujours pendant le festival de Cornouaille le samedi 27 juillet. Le premier prix sera le trophée Kadiou (qui était de Kemper et qui avait été nommé en 1079 « cithaerista » du comte Hoël V).

Rencontre de harpeurs et de vieilloux

Un stage pour harpes celtiques et bardiques ; un stage pour vielle à roue ; l'intégration des stagiaires dans le festival ; un concert commun ; une exposition sur ces deux instruments avec le concours du conservatoire régional de musique, chants, danses et sports de Bretagne et le collectif de recherche et renouveau de la tradition de la vielle en Bretagne ; une conférence sur ces instruments ; un concours pour harpes bardiques dans le cadre des concours du samedi du festival (samedi 27 juillet).

Ces stages seront assurés par Dominig Bouchaud, Hélène Silvie, Myrdhin et François Hascoët pour la harpe ; André Cerutti pour la vielle. Ce dernier se consacrera principalement à l'étude de la technique de la vielle pour la musique de Basse-Bretagne (laridé, en dro, plinn, etc.) et bien entendu la musique du Pays Gallo.

Les stages se dérouleront à l'école de musique de Quimper, du mardi 23 au samedi 27 juillet inclus. Renseignements et inscriptions, François Hascoët, 23 Straed ar Prad (Prairie), 29000 Kemper.

Tout sur la transarmoricaïne ou la rando-fête

Que les journalistes se rassurent, ils ne seront pas assaillis de coups de téléphone, bousculés par des attachés de presse, submergés par la documentation sur la Transarmoricaïne.

Les services publics que sont les chaînes de télévisions ne sentiront de ce fait nullement l'obligation de couvrir quotidiennement l'opération ou d'en assurer le parrainage.

Que les populations locales ne s'inquiètent pas, la Transarmoricaïne ne sera pas une de ces fausses aventures des temps modernes dont certains commerciaux ont le secret et où le danger, le dénuement, la faim sont plus le lot des populations d'accueil que des participants.

Pas de service assistance pour retrouver le fils d'un premier ministre européen au milieu des dunes d'Erdeven ou pour réparer la bicyclette d'une fille de prince en mal de petite reine.

Pas de fanatiques de la vitesse, bruyants et soulevant de la poussière, arrogants et susceptibles de vous enfumer ou de vous renverser à l'occasion.

Que les vrais randonneurs, les promeneurs n'aient pas de souci, la Transarmoricaïne n'est pas une compétition. Il n'y aura donc ni prix fastueux, ni flots de champagne pour les premiers, ni cuillère de bois pour les derniers.

Transarmoricaïne, rando-fête du 13 au 19 mai, Redon les 18-19 mai 1985.

Renseignements et inscriptions : 9 rue des Portes Mordelaises, 35000 Rennes, tél. 99-31.59.44 ; 28-30 rue du Calvaire au CRIJ, 44000 Nantes, tél. 40-73.91.69 (tous les vendredis) ; 20 rue A. France, à Coop-Loisirs, 56100 Lorient, tél. 97-21.51.29.

En Anjou

L'Association des Bretons d'Angers organise, les 11 et 12 mai, à Mazé (20 km environ d'Angers) :

- Un stage de langue bretonne : 2 niveaux au moins sont prévus, possibilité 3 ou 4 niveaux selon la demande.

- Un stage de danses bretonnes : initiation et perfectionnement.

Le samedi soir, veillée, mini fest-noz-bal folk.

Prix 130 F tout compris (cours, hébergement et repas).

Inscriptions : Association des Bretons d'Angers, 20 bis rue de la Roë, 49000 Angers.

GWALARN : Emission des Bretons d'Angers sur Radio-Gribouille, 94,8 Mgz FM, un lundi sur deux, de 18 h à 19 h : informations culturelles, politiques, musique des pays celtes. Contact : Association des Bretons d'Angers.

Le Lian

« spécial maritime »

Le numéro 28 du Lian (mars 85, 10 F, BP 48, 22190 Plérin), la revue du mouvement « Bretagne gallese », est consacré au gallo parlé en bordure de mer. Traditionnellement, on pense à l'égalité gallo = monde rural = monde agricole. Or le monde de la pêche et des côtes de Bretagne orientale a lui aussi une expression gallese, vulnérable car les activités liées à la mer nourrissent de moins en moins d'actifs, et le poids du tourisme et des changements techniques se fait sentir. Un dossier « Cancale » fait le point sur « la caravane », la pêche aux huîtres, donne un petit lexique des poissons, crustacés et oiseaux de mer. Le travail de Roland Savidan sur la baie de Saint-Brieuc (multivision de 30 mn) est présenté.

Assemblées de Plédéliac (10-11-12 mai)

L'édition 1985 sera axée sur la vielle, avec présence d'une exposition-programme, le vendredi 11 (20 h 30), veillée cabaret (contes, concert, danses). Le 12, découverte du pays de Plédéliac l'après-midi ; le soir, repas traditionnel avec animation (fest noz, Riguedau). Le dimanche, animation autour de la vielle, initiation au jeu de la vache (aluette).

Stage intensif de breton à l'université de Haute-Bretagne Rennes II

Le « crash-course » de breton organisé par le service de Formation Continue de l'Université de Haute-Bretagne - Rennes II, se déroulera du lundi 1^{er} juillet au matin au samedi 6 juillet à midi.

Le travail se fait par petits groupes homogènes, sous la direction d'enseignants entraînés à la méthode intensive d'acquisition des langues. Tous les niveaux sont admis, depuis le débutant total jusqu'au niveau le plus avancé : la multiplicité des groupes de travail permet un enseignement totalement adapté. La méthode utilisée est la méthode directe, chaque groupe change toutes les heures d'enseignant et de type d'enseignement (pratique orale, grammaire, phonétique).

Ce stage est sous la direction pédagogique de Per Denez.

Pour s'informer et s'inscrire : Service de Formation Continue et d'Education Permanente, Université de Rennes II - Haute-Bretagne, 6 avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 99-59.04.40 ou 54.99.55, poste 1912.

Des stages intensifs d'irlandais (24-29 juin) et de gallois (même période) ont aussi lieu, suivant les mêmes méthodes. Même adresse.

AU PROGRAMME DE LA 10^e FÊTE DU PEUPLE BRETON

La fête des Bretons et des autres...

(Programme page 28)



Bolivia Manta

Deux jours de fête dans la tradition des grandes fêtes du peuple breton : 60 francs la vignette d'entrée à la fête pour les deux jours, si vous achetez votre vignette-autocollant à l'avance. Sur place, à proximité du parc de Brézillet à St-Brieuc (22), camping gratuit. L'auberge de jeunesse de Saint-Brieuc (Ty Coat, rue Alphonse Daudet) est bien aménagée et dispose de 70 places (25,50 F par nuit), tél. 96-61.91.87. On peut trouver les vignettes d'entrée au prix spécial de 60 F pour deux jours (soit 1/2 tarif) auprès de l'U.D.B., de ses sections, de ses militants et dans des dépôts qui seront signalés dans la presse quotidienne et hebdomadaire.

60 F, c'est le prix d'un concert avec un seul groupe. A la « Fête du Peuple Breton », c'est 16 groupes de renom que l'on pourra entendre et apprécier, de dix peuples différents.

Le pays de Galles et les Etats-Unis seront présents avec Norman Stansall, que les Bretons découvrent depuis quelques mois. L'ancien guitariste de Paul Simon chante, pour tous, dans un style très personnel, influencé par Dylan, Donovan et Paul Simon. On l'entendra le dimanche en fin d'après-midi.

SAMEDI 8 JUIN

Le samedi, c'est le groupe breton-écossais Kornog qui ouvrira la fête : un groupe acoustique de grande qualité que l'on a trop peu l'occasion d'entendre en Bretagne, avec un répertoire composé d'airs traditionnels et de compositions bretonnes contemporaines. Pour le plaisir des oreilles.

A 17 h, on retrouvera Gilles Servat, qui perpétue depuis quinze ans la chanson militante, tout en évoluant et en présentant un répertoire nouveau.

En fin d'après-midi, le groupe Friandises, avec Jacky Thomas, que l'on a déjà entendu aux côtés d'Alan Stivell, et d'autres guitaristes réputés, fera une présentation - toujours appréciée - de rock des années soixante, en douceur et avec humour.

A 21 h se situe l'événement du jour : la première représentation en Bretagne du groupe indien Bolivia Manta. Il s'agit de musique traditionnelle des Andes, avec beaucoup d'instruments, des danses et un souci permanent de fidélité à la tradition. Le groupe défend activement l'identité indienne d'Amérique du Sud, ses langues, sa culture.

Joli-Monde (1^{er} prix de Kan ar Bobl 1985) et d'autres groupes (Amzer zo), des couples (Baron-Anneix) animeront le grand fest-noz final.

Le Petit Journal

TRADITIONS

● **BOLIVIA MANTA AU PETIT FORUM.** Depuis 25 ans, les Français ont dépensé des milliards pour s'offrir des flûtes indiennes, en disques ou en concerts. Des milliards pour des ersatz, du frelaté, du falsifié. Aujourd'hui le filon est épuisé, la supercherie découverte, les arrangeurs dénoncés. Voici Bolivia Manta dont le souci est de restituer le plus exactement possible la réalité des musiques Quechua et Aymara de Bolivie, du Pérou et d'Equateur. Voir et écouter les flûtes de pan de Bolivia Manta, subir la puissance de leur souffle, sentir son ventre vibrer avec les peaux des tambours, c'est une sensation puissante, tellurique, qu'on ne peut pas oublier. Du 10 au 29 mai à 20 h 30 au Petit Forum niveau - 3 du Forum des Halles. (297-53-47). 50 et 40 F. Relâche le dimanche. Bolivia Manta a publié 2 albums : « Winayataqui », dont le second a obtenu le Grand Prix International 1982 de l'Académie Charles Cros, (disques distribués par Auvidis). A.S.

Ce qu'en dit Télérama...



Angélique Ionatos

DIMANCHE 9 JUIN

Début à 14 h 30, avec Victor Racoin (rock et beguine), toujours avec beaucoup d'humour. Jean Kergrist (clown Cocogéma) lui succédera. Ses prestations à la Fête du Peuple Breton ont toujours été très appréciées d'un large public... et des enfants.

A 16 h 30, Tokoto Ashenty, le chanteur camerounais, présente des chants et musiques modernes du Cameroun, une musique qui plaît beaucoup en Europe aussi.

Norman Stansall lui succédera avant de laisser la place à Angélique Ionatos (et non Véronique) qui parle en français et chante de belles chansons grecques actuelles.

Après le repas, Claude Nougaro et son trio de jazz - dont le passage récent au « Grand échiquier » a montré la qualité - sera à nouveau présent. On l'a déjà vu à la Fête du Peuple Breton, à Brest. Il ne déçoit pas.

ET ENCORE...

La Fête du Peuple Breton, ce n'est pas que du spectacle, c'est une possibilité de rencontres, d'informations, une ambiance chaleureuse, des stands en tous genres, des artisans, des animations pour enfants, la possibilité de goûter des nourritures variées... et d'avoir le plus large aperçu des productions de livres et de disques des pays celtiques. Il y aura aussi des forums politiques et culturels.

Reservez votre week-end des 8 et 9 juin, achetez vos vignettes - les enfants de moins de 12 ans ne paient pas - et venez en famille à la Fête du Peuple Breton, à Saint-Brieuc. Vous ne le regretterez pas...

CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE RESERVE LEUR STAND PEUVENT ECRIRE A LA FETE DU PEUPLE BRETON - U.D.B., BP 301, 22304 LANNION.

ET POUR AVOIR LES VIGNETTES D'ENTREE, ENVOYER 60 F PAR VIGNETTE A U.D.B., FETE DU PEUPLE BRETON, BP 203, 56102 LORIENT CEDEX.

Programme détaillé, photos et notices sur les artistes de la fête dans le prochain P.B. (juin), qui sera aussi vendu à la fête.

PROPORTIONNELLE





fête du peuple breton

8/9 JUIN
PARC DE BREZILLET
SAINT-BRIEUC

SAMEDI

KORNOG

Gilles SERVAT

FRIANDISE ROCK

BOLIVIA
MANTA

(Musique traditionnelle des Andes)

**SUPER
FEST
NOZ**

**VIGNETTE POUR
2 JOURS :**

60 F

(+ autocollant)
à UDB/B.P. 203
56102 LORIENT
CEDEX

DIMANCHE

Victor RACOIN

(Rock/Beguine)

Jean KERGRIST

TOKOTO ASHENTY

(Cameroun)

Norman STANSALL

Angélique IONATOS

CLAUDE
NOUGARO

Stands - Artisanat - Jeux - Restauration - Animation pour enfants